REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN

NOUVELLE SÉRIE.

TOME PREMIER.

N° 3. — Juillet 1871.

ON S'ABONNE :

A NIMES,

Chez L. GIRAUD, Libr.-Edit., boulevart Saint-Antoine ;

A PARIS,

Chez MOULIN et Cie, Libr.-comm., rue Servandoni, 7.

1871.

TABLE DES MATIÈRES.

AVIS.

Déjà un grand nombre de publications de la France et de l'étranger nous ont offert l'échange : nous l'acceptons bien volontiers, et nous les prions d'adresser dorénavant leurs envois à M. L. ALLEMAND, rédacteur en chef, rue Pradier, 10, à Nimes.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé, *franco*, à M. L. ALLEMAND, professeur, à l'Assomption, à Nimes.

Toutes les communications ou réclamations relatives à l'abonnement et à l'administration doivent être adressées à M. L. GIRAUD, libraire-éditeur, boulevart Saint-Antoine, à Nimes.

L'AME DE L'ENFANT

DISPUTÉE A L'ÉGLISE PAR LA RÉVOLUTION.

I.

Des ennemis nombreux et formidables conspirent aujourd'hui contre l'éducation chrétienne des enfants. Ce n'est pas en France seulement, c'est dans toute l'Europe que la conjuration existe et que le mot d'ordre a été donné. Ce mot d'ordre, transmis et commenté par toutes les feuilles impies, est fidèlement respecté de tous ceux qui veulent détruire le catholicisme; et, malheureusement, ces derniers sont secondés par une foule d'honnêtes gens dont la Révolution fait d'abord ses dupes, un peu plus tard ses victimes. Le péril que nous signalons ici est certainement des plus graves : à tous les points de vue, il doit éveiller la sollicitude de ceux qui aiment l'Eglise et s'intéressent à l'éternelle destinée des enfants.

Mais, nous dira-t-on peut-être, où sont les preuves de cette conspiration que vous dénoncez aux parents chrétiens? Ces preuves ne nous manqueront pas : nous en fournirons de péremptoires, nous en trouverions aisément de surabondantes.

Parmi ceux qui disputent à l'Eglise l'âme des enfants, il en est qui disent ouvertement leur pensée et leur but : ce sont les membres des sociétés secrètes, ce sont ces ouvriers de Satan qui travaillent avec une activité effrayante à la destruction du Christianisme. Pauvres insensés, qui ne veulent plus ni culte, ni religion, ni Dieu, ni avenir pour l'âme après cette vie. Nous savons bien d'avance que leur ligue infernale ne réussira jamais : la pierre que veulent renverser ces hommes en délire est inébranlable, et, comme tant d'autres qui les ont précédés, ils viendront se briser contre elle. Le souffle de Dieu passera sur ces superbes, et l'on dira d'eux cette grande parole du Pro-

phète : *Ils avaient formé des complots, mais ils n'ont pu les faire aboutir* (1).

Il faut l'avouer toutefois, dans certaines régions, les ennemis de Dieu font perdre à l'Eglise beaucoup de terrain. Croyant assurer le succès de leur monstrueux dessein, ils concentrent presque tous leurs efforts sur l'enfance et la jeunesse ; ils s'attachent à séparer de la foi catholique les générations qui vont bientôt nous remplacer dans la vie, et ils espèrent ainsi que, dans quelques années, l'humanité leur appartiendra tout entière.

Pour bien saisir l'étendue et la gravité du péril, n'oublions pas que les loges maçonniques exercent, dans le monde entier, une influence de plus en plus redoutable. A plusieurs reprises, les Souverains Pontifes ont signalé ce fléau, plus particulier à notre temps et source de tant de maux lamentables ; avec non moins d'énergie que ses prédécesseurs, Pie IX a élevé sa voix il y a peu d'années ; et, il faut le dire, en entendant les anathèmes du Vicaire de Jésus-Christ, les vrais fidèles tremblent et s'éloignent de ces assemblées ténébreuses. Mais une foule d'hommes superbes ou sottement crédules méprisent la voix paternelle du Pontife et vont grossir les rangs des ennemis de Dieu. Voyez aussi, en ces derniers temps, avec quel ensemble la guerre se fait à la société, à l'Eglise, à la vérité catholique. Que la secte juge opportun de frapper un grand coup, de ruiner une institution sainte, de noircir la réputation la plus pure : c'est alors avec un accord merveilleux que toutes les voix se mettent à l'unisson, que tous les assauts sont dirigés sur le même point.

En 1845, ce fut le tour des Jésuites. Les francs-maçons, avec les forces immenses dont ils disposent, crurent utile à leurs desseins de les jeter en pâture aux mauvaises passions de la foule. Les libres-penseurs voulaient se venger ainsi des justes plaintes des catholiques sur l'enseignement universitaire. Le signal est donné, et voilà que, pendant quatre ou cinq ans, livres, revues, pamphlets, romans, journaux, enseignement public à la Sorbonne, tout se réunit pour persuader à une plèbe ignorante que

(1) *Cogitaverunt consilia quæ non potuerunt stabilire.* Ps. XX.

les Jésuites sont coupables de tous les crimes, la source de tous les troubles, les instigateurs secrets de tous les actes qui déplaisent à un pouvoir rationaliste ou athée.

Plus tard, c'est la chute du pouvoir temporel des Papes que les sociétés secrètes ont résolu dans leurs conciliabules ténébreux. Avec quel acharnement le plus doux et le plus saint des Pontifes n'est-il pas calomnié, outragé, représenté comme un aveugle, un obstiné, un homme incapable de gouverner son peuple? Et quelle savante perfidie dans cette guerre! D'abord, l'affaire Mortara; et dans cette question, où celui qui est à la fois Père, Pontife et Souverain, n'a fait qu'user de son droit et remplir son devoir, tout ce qui forme l'opinion publique, tous les libres-penseurs de l'Europe, tous les organes de la Révolution, les feuilles gouvernementales à leur tête, tout crie à l'intolérance, à la tyrannie, à la cruauté, au despotisme révoltant de Pie IX.

Et quand la guerre d'Italie a déjà ébranlé le trône pontifical, comme les sectaires se hâtent d'exploiter les passions qu'ils ont eux-mêmes soulevées! Ils se réunissent tous pour saper l'édifice qui est comme l'appui de tous les trônes et de la société tout entière. Au milieu de tant de partis contraires et d'intérêts divers, comment se fait-il qu'ils s'acharnent à l'envi contre un faible souverain, sans ambition et sans reproche, toujours juste, toujours noble et généreux envers tous? Le mot d'ordre venu des sectes maçonniques peut seul expliquer ce mystère. « Ils sont les ennemis du genre humain, dit un courageux écrivain; mais, à certains moments, ils semblent oublier tout le genre humain pour un seul homme, faible, pauvre, désarmé, sur qui cependant se concentrent tous leurs efforts et toute leur rage. Mais cet homme, le vicaire du Sauveur, est lui-même à ce titre le sauveur du monde... Il faut, pour que le genre humain périsse, que cette voix soit étouffée. Ce n'est pas pour accomplir l'*unité de l'Italie* qu'un tas d'hommes sans aveu, rebut de toutes les nations, se sont jetés sur Rome avec tant de fureur; ce n'est pas pour empêcher cette *unité* que l'élite de toutes les nations s'est précipitée au devant de ces barbares. Il y allait du salut du monde » (1)!

(1) M. A. de Saint-Albin, *La Ligue de l'Enseignement*, p. 121.

Encore une fois, d'où peut venir cet accord si parfait qui se produit, à certaines heures, pour soutenir telle entreprise, pour détruire telle forme sociale? Il vient de l'unité de direction que les loges maçonniques impriment aujourd'hui à la guerre qu'on fait à l'Eglise de Jésus-Christ. Eh bien! l'âme du petit enfant est actuellement le vrai point de mire. Ce que veulent surtout les conjurés, à l'heure présente, ce qu'ils poursuivent de tous leurs efforts, c'est la ruine de l'éducation chrétienne. Par toutes sortes de moyens, par la violence et par la ruse, ils veulent arracher à l'Eglise catholique la tutelle des jeunes âmes, la direction des enfants. Ainsi s'explique, comme nous le dirons plus tard, tout le bruit qui s'est fait récemment sur ces mots si peu compris du vulgaire : *Enseignement gratuit*, *enseignement obligatoire*, *enseignement laïc*. Pour ne pas le voir aujourd'hui, en juin 1871, il faut fermer obstinément les yeux à la lumière.

Depuis plus de vingt ans, les sectaires avaient annoncé leur dessein de s'emparer de l'enfance. Pour que le catholicisme soit frappé au cœur, ils veulent que l'homme soit séparé de Dieu aux deux extrémités de la vie : se rendre maître de l'enfant dès l'âge le plus tendre, avant même qu'il puisse se connaître et sentir le besoin de Dieu, c'est le but de la société qui s'appelle *la Ligue de l'enseignement ;* perpétuer cette séparation jusqu'à la mort, en faisant contracter aux adeptes l'engagement de refuser le secours du prêtre et de se faire enfouir comme une brute, c'est le but de la société des *Solidaires*, laquelle n'est aujourd'hui que trop répandue. Laissons celle-ci, et occupons-nous de la première, qui appartient spécialement au sujet que nous traitons.

II.

Dans la guerre faite à Dieu et à son Eglise, il n'est pas rare que la Belgique donne l'exemple et marche la première : la France la suit bientôt après.

En 1843, un franc-maçon de Bruxelles faisait à ses frères réunis la proposition suivante :

« Frères, une loi récente met, en Belgique, l'instruction primaire sous l'influence du clergé catholique, nous dirons même

entre ses mains. Pénétré des dangers futurs d'un pareil état de choses, convaincu qu'il est de l'essence de la maçonnerie de résister à toute oppression, surtout à celle qui tend à dominer par l'instruction primaire de la jeunesse, je dépose entre vos mains la proposition suivante :

« D'admettre à l'initiation maçonnique, sans cotisation mensuelle, tout *profane* (1), instituteur primaire, Belge ou domicilié en Belgique, mais à charge par lui : — 1° De donner l'instruction primaire *gratuite* à quatre enfants, fils de maçons ou autres, qui lui seront indiqués par la loge ; — 2° De donner de même l'instruction primaire à tout enfant présenté par la Loge, au même prix que les instituteurs salariés reçoivent du gouvernement pour chaque enfant indigent ; — 3° D'être soumis, quant à l'instruction donnée, à la surveillance d'un ou de plusieurs commissaires délégués par la loge » (2).

Ceci se passait, disons-nous, en 1843. C'était une pierre d'attente en vue de l'avenir, et il a fallu environ vingt ans pour préparer les matériaux de l'édifice qui s'appelle aujourd'hui *la Ligue de l'enseignement.* Cette ligue a été fondée, en Belgique, le 16 février 1865, et en France vers la fin de l'année suivante. C'est le 15 novembre 1866 qu'a été lancé dans notre pays l'appel définitif pour établir une *Ligue de l'enseignement* pareille à celle qui existait en Belgique.

Le F.·. Jean Macé est le vrai fondateur de cette société en France et en Belgique. Il en a conçu le projet, il en a rédigé les statuts et réuni les premiers adhérents. Si l'on veut savoir ce que vaut l'entreprise, il faut chercher dans ses écrits quels sont les principes et le but de ce nouveau législateur de l'enseignement. Voici comment il est jugé dans la *Revue littéraire* par un écrivain qui, d'ailleurs, apprécie beaucoup son talent :

« Pour obvier à l'enseignement religieux, dont on redoute les effets, le mieux, c'est de préoccuper l'intelligence en y implantant des notions qui priment la notion religieuse, et qui, en l'excluant, semblent la supposer. C'est ce qu'excelle à faire M. Jean

(1) Le *profane* est celui qui n'est pas reçu franc-maçon.

(2) *La Religion naturelle,* n° du 12 février 1843.

Macé qui, dans son *Histoire d'une bouchée de pain*, a su résoudre le difficile problème de parler de tout et d'enseigner tout à l'enfant, tout, excepté Dieu, qui donne le pain et fait pousser le blé... Chez lui, tout est grave, sérieux, moral, de cette *morale,* il est vrai, *qui n'engage à rien*, et qui, d'ordinaire, est assez facilement acceptée».

Voilà donc la religion et les vrais principes du fondateur de *la Ligue de l'enseignement.* Et pour indiquer la mesure des périls qui menaçent l'enfance, nous dirons que l'*Histoire d'une bouchée de pain* était déjà, en 1869, à sa *vingt-deuxième édition ;* et nous ajouterons que l'Académie française a loué et récompensé le *Magasin d'éducation*, revue publiée tout à fait dans le même esprit et sous la direction de M. Jean Macé.

Sans doute les conjurés ne manqueront pas de dire qu'ils n'ont en vue que le développement des intelligences et la propagation de l'instruction primaire. Mensonge ! En tête de la liste d'adhésion, vous trouverez la déclaration suivante : « *La Ligue* ne servira les intérêts particuliers d'aucune *opinion religieuse* ou politique ». Donc, d'après votre programme, elle ne dira rien de l'Eglise catholique, que vous regardez comme une *opinion religieuse* et que vous écartez toujours dans l'éducation des enfants.

« Mais si la franc-maçonnerie est sincère, dit ici M. de Saint-Albin, qui nous a fourni plusieurs de ces documents, si *la Ligue* ne doit servir aucune *opinion religieuse*, comment a-t-elle pu trouver, dès le premier jour, tant d'adhérents ? Qui donc, croyant ou ignorant, conservateur ou révolutionnaire, voudrait adhérer à ce vague programme de la *propagation de l'instruction*, si le caractère de cette instruction qui sera propagée n'est pas défini d'avance ? Quel révolutionnaire voudra répandre l'enseignement de la lecture, si les élèves, enfants ou adultes, ne doivent lire que le catéchisme ou la vie des Saints ? Quel catholique ne croirait pécher contre la foi, et surtout contre la charité, en enseignant la lecture à un ignorant pour qu'il puisse lire les romans de Voltaire ou son poème immonde » (1) ?

(1) *Les libres-penseuses et la Ligue de l'enseignement*, p. 26.

Ne venez donc plus nous dire : Je veux seulement propager l'instruction, et je proteste contre la supposition de toute autre pensée. En parlant ainsi, l'on donne à tous le droit de croire, selon le mot de Pascal, à *une pensée de derrière*. « Il faut avoir, disait Pascal, une pensée de derrière, en parlant cependant comme tout le peuple ». La pensée de derrière de la *Ligue* c'est de ruiner la foi catholique, c'est d'effacer de l'âme de nos enfants l'idée de Dieu.

« Ils frappent vainement, dit Joseph de Maistre, puisqu'ils se battent contre Dieu, mais ils savent très-bien où il faut frapper ». Le mot de ce grand penseur est fort juste ; ils frappent tous aujourd'hui sur le vicaire de Jésus-Christ et sur l'éducation des enfants ; ils frappent la tête et le cœur de l'Eglise ; ils s'attaquent à la racine de l'arbre, au fondement de l'édifice. Dans leurs complots criminels, ils ont compris que, s'ils ne s'appliquaient à pervertir l'enfance, ils travailleraient en vain à semer l'impiété dans certaines âmes ; et, dans cette conviction, ils s'acharnent contre l'innocence et la faiblesse, contre le plus solide espoir de l'Eglise et de la société.

Il est si vrai que *la Ligue de l'enseignement* est une ligue contre la foi catholique, qu'elle a rallié dès l'origine tous les ennemis de nos croyances. « L'influence de cette œuvre, dit le principal organe des sociétés secrètes, sera peut-être décisive... Les principes de notre association font un devoir aux francs-maçons de s'inscrire parmi les adhérents de la *Ligue de l'enseignement* et de se montrer au premier rang des propagateurs infatigables de l'instruction, dans la lutte qui se prépare contre les ténèbres séculaires et l'ignorance systématique » (1).

Et cette Ligue, qui ne devait servir, disait-on, aucune opinion religieuse ou politique, c'est le journal *l'Opinion nationale* qui la mit en avant tout le premier, et ce sont *le Courrier français, le Temps* et *le Siècle* qui la soutinrent avec le plus d'ardeur et de vivacité. De pareils suffrages parlent assez haut ; et, pour être éclairés, les enfants de la cité de Dieu ne devraient

(1) *Le Monde maçonnique*, mai 1867, p. 59.

pas avoir besoin d'autres lumières. Les conjurés auront beau cacher leur but, ce but est par trop manifeste, c'est à l'Eglise qu'ils en veulent. *L'ignorance systématique* dont ils parlent, c'est l'enseignement du clergé; ces *ténèbres séculaires* contre lesquelles ils se liguent, ce sont celles où l'Evangile a plongé le monde. Il s'agit de renverser le Christianisme et de relever le paganisme : rien de moins ni rien de plus.

III.

Dans les statuts de la Ligue belge, dont l'esprit et la pensée sont les mêmes que ceux de la Ligue française, nous lisons :

« Art. 1er.—La Ligue de l'enseignement a pour but le perfectionnement de l'éducation et la propagation de l'instruction;

« Art. 2. — La Ligue poursuit ce but par tous les moyens légaux, notamment : — En s'efforçant d'élever la position sociale des instituteurs et des institutrices; — En cherchant à développer l'enseignement des filles; — En favorisant l'établissement de bibliothèques populaires, de cours publics, d'écoles d'adultes, d'écoles modèles, etc.; — En faisant et en répandant des publications relatives à l'éducation et en organisant des réunions publiques » (1).

Elever la position sociale des instituteurs et des institutrices, établir des bibliothèques populaires, fonder des cours d'adultes et des réunions publiques, assurément il n'est rien en soi de plus innocent, nous dirons même de plus louable. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, c'est ici un moyen de masquer ses batteries ; un moyen de séduction pour attirer les simples et les profanes. Les loges se sont associées pour fonder des écoles nouvelles; elles veulent s'emparer peu à peu des écoles communales en encourageant les instituteurs les plus méritants. Or, sur quelle règle se base-t-on pour connaître ce mérite ? Le voici :

Si vous considérez, dit le principal organe de la secte, que, par le fait de votre initiation et de la tolérance que vous professez, vous êtes tous des libres-penseurs; si vous reconnaissez que

(1) *Statuts rédigés dans l'assemblée du* 28 *octobre* 1866.

l'intolérance de toutes les sectes vous a placés sur le terrain de la légitime défense; si vous êtes complétement affranchis de tous les préjugés de l'enfance, vous ne pouvez, vous ne devez récompenser que des instituteurs *indépendants de toute attache religieuse* » (1).

Voilà donc le mot lâché. Il faut que les instituteurs soient sans religion pour obtenir les faveurs de ces propagateurs si désintéressés de l'instruction populaire. Après avoir corrompu l'instituteur, s'arrêteront-ils devant l'innocence de l'enfant? Auront-ils quelque respect pour cette âme pure et sans défense? Mais c'est justement pour empoisonner et pervertir l'âme de l'enfant qu'ils cherchent à séduire l'instituteur. Ce qu'il leur faut, c'est une génération nouvelle, sans croyance et sans Dieu.

Déjà ils se vantent de leurs succès dans plusieurs villes importantes. Ils s'applaudissaient, avant l'heure de nos désastres, d'avoir organisé un enseignement exclusivement laïc dans Marseille, où ce qu'on nomme les instituteurs congréganistes avaient eu presque le monopole de l'instruction populaire. « Nous aurons là, disaient-ils, un centre d'instruction pour répandrê les idées de tolérance, de liberté et de progrès, et pour combattre les *théories rétrogrades et vermoulues* ».

Ce qu'il y a de plus effrayant, c'est que la *Ligue de l'enseignement*, comme la secte maçonniqne, dont elle est la fille, n'est pas une association nationale, mais *internationale*, c'est-à-dire universelle : « La franc-maçonnerie, disent-ils eux-mêmes, n'est d'aucun pays; elle n'est ni française, ni écossaise, ni américaine : elle est une et universelle. Elle a plusieurs centres d'action, mais elle n'a qu'un *seul* centre d'unité » (2).

Le F.·. Jean Macé ne veut pas non plus qu'on regarde la *Ligue de l'enseignement* comme une œuvre exclusivement nationale. Il cite les loges d'Angleterre, qui ont fondé des écoles de garçons et de filles. En Prusse, il existe une loge qui a pour but le développement intellectuel de toutes les classes; et

(1) *Le Monde maçonnique.*

(2) Le F.·. Ragon.

en Amérique, la maçonnerie se pose en protectrice de l'enseignement et tend à s'emparer du gouvernement des âmes.

A Paris, en 1867, les jeunes filles de l'école libérale de la rue Laval, consultées sur les plus dignes d'entre elles, ont donné le prix de *morale* aux filles d'un libre-penseur, qui n'ont jamais suivi elles-mêmes les cours d'aucun culte religieux. De son côté, la Loge de Nantes, traçant le programme de l'école primaire libre, a été d'avis que l'enseignement religieux fût *écarté*, cet enseignement religieux devant être laissé aux soins des parents (1). — Voilà justement des instituteurs et des institutrices indépendants de *toute attache religieuse*; à ce titre, ils seront très-méritants aux yeux de la secte.

» Ainsi donc, s'écrie M. de Saint-Albin, dont nous résumons ici les témoignages, la franc-maçonnerie, qui fonde à la fois des écoles d'enfants et des cours d'adultes, exclut de partout l'enseignement religieux et le laisse aux soins des parents. Ceux qui n'ont ni père ni mère n'en entendront jamais parler par ces maîtres systématiquement athées; et, devenus parents à leur tour, ils n'en parleront pas aux enfants que Dieu leur aura donnés. Pour eux et pour leurs enfants, il n'y aura jamais eu de Dieu. Ainsi le veut la *Ligue de l'enseignement*, qui n'embrasse pas seulement la Belgique et la France, mais qui est *universelle* » (1).

Et qu'on ne croie pas que ce sont là de folles entreprises, qui tomberont bientôt sous le poids de la réprobation publique; qu'on ne suppose pas que ces projets sataniques seront facilement abandonnés.

Au moment où le Concile du Vatican commençait ses travaux, un anti-concile s'ouvrait dans la ville de Naples. Les représentants de tous les libres-penseurs de l'Europe publiaient leur programme et posaient les principes au moyen desquels ils entendent régénérer le genre humain. Voyez comme, dans cette solennelle profession de foi, la question d'enseignement occupe une large place. Nous citons : — « Les soussignés proclament

(1) *Le Monde maçonnique*, 1867.

(2) *Les Libres-penseuses et la Ligue de l'enseignement*, p. 47.

la raison libre en face de l'autorité religieuse, l'indépendance de l'homme en face du despotisme de l'Eglise, l'école libre en face de l'enseignement du clergé. — Ils affirment la nécessité de l'instruction en dehors de toute intervention religieuse, la morale devant être indépendante de cette intervention ».

Dans le programme des libres-penseurs parisiens, programme rédigé pour la même réunion tenue à Naples, le 8 décembre 1869, nous lisons encore quelque chose de plus tranché et plus net :

« Les libres-penseurs de Paris réclament l'instruction gratuite à tous les degrés, obligatoire, exclusivement laïque et matérialiste. Le devoir de la société est de mettre chaque individu à même de la donner aux enfants... Considérant que l'idée de Dieu est la source et le soutien de tout despotisme et de toute iniquité, les libres-penseurs de Paris s'engagent à travailler à l'abolition prompte et radicale du catholicisme, et à poursuivre son anéantissement par tous les moyens » (1). Remarquons, en passant, que, aux yeux de tous ces ligueurs impies, le catholicisme est le seul gardien de l'idée de Dieu !

Quelques semaines plus tard, la *Correspondance de Rome*, dans son numéro du 29 janvier 1870, nous donnait encore des nouvelles de cette infernale conspiration contre l'éducation chrétienne des enfants, conspiration qui, à l'heure présente, embrasse le monde entier.

« L'enseignement du catéchisme, dit-elle, vient d'être proscrit dans les écoles par le municipe de la ville de Bologne, et la raison qu'on allègue, c'est la liberté de conscience. Le catéchisme est renvoyé au foyer domestique. Avec le progrès des lumières et les conquêtes de la civilisation, on n'a plus besoin de la croyance en Dieu. C'était bon pour les peuples enfants ! Mais les nations émancipées et arrivées à l'âge mûr doivent abdiquer toute superstition. La morale indépendante suffit » (2).

De son côté, un écrivain catholique de l'Italie dévoile ainsi les trames du ministre de l'instruction publique à Florence :

« Il faut nous préparer à subir le joug de cette tyrannie qui

(1) Assemblée de Naples, 8 décembre 1869.

(2) *Correspondance de Rome*, nº 538, p. 50.

viendra dans nos familles nous enlever nos enfants pour les livrer à des hommes sans tête et sans cœur, et les faire élever en ennemis de Dieu. C'est là que le courant nous entraîne ; c'est là que nous attend M. Correnti, ministre de l'instruction publique, avec son projet de loi sur l'enseignement obligatoire. Les filets sont tendus depuis quelques années, il est temps que l'enfer fasse sa pêche. Avec des manières patelines, la société des Asiles ruraux a cherché à établir, dans tous les villages d'Italie, des écoles à elle ; pour mieux y pénétrer, elle n'a pas même craint de faire appel au clergé, dont on invoquait le concours pour une œuvre si philanthropique. Malgré les noms douteux des patrons de cette société, quelques curés trop confiants s'y sont laissé prendre. Mais il est constant aujourd'hui que cette société n'est qu'une succursale de la Maçonnerie, et que les Asiles ruraux ne sont qu'un moyen de répandre les principes de la secte dans toutes les campagnes » (1).

Nous pourrions démontrer qu'il en est de même en Espagne, en Autriche, en Amérique; partout la Révolution, avec la puissante armée des sociétés secrètes, a déclaré la guerre à l'enseignement chrétien et s'efforce d'arracher aux bras maternels de l'Eglise l'âme des petits enfants. La conjuration est universelle, et une foule de faits récents ne permettent plus d'en douter. En poursuivant ce travail, nous en citerons quelques-uns ; et grâce à la brutale franchise de certains hommes que la révolution du 4 septembre a portés au pouvoir, nous verrons plus clairement où veulent nous conduire les prôneurs de liberté, les libres-penseurs et les sectaires.

(*A continuer.*) L'abbé Justin VERNIOLLES.

(1) *L'Univers* du mois de février 1870.

UN ÉLÈVE DE L'UNIVERSITÉ D'OXFORD.

Notes sur la vie du R. P. Faber, de l'Oratoire.

VI.

Mais ce mouvement violent, par lequel Faber s'était rejeté loin du Dr Newman et de son école, ne dura point. On ne se soustrait pas aisément à une grande influence, quand on l'a subie une fois. Une âme, affamée de croyances, ne peut point passer à côté d'un maître éloquent, austère, pur, sans se sentir, comme malgré elle, attirée vers les hauteurs où il allume son génie. Et d'ailleurs, il y a, dans les pratiques chrétiennes, lorsqu'on les comprend sous leur vrai jour, une telle correspondance avec les plus intimes aspirations du cœur que les connaître et s'y attacher pour jamais sont choses nécessairement synonymes. Aussi, W. Faber revint-il bientôt, avec un naïf repentir, à ses chères habitudes de prière, de contemplation, de *mysticisme ;* et, le 11 novembre 1835, ce jeune homme de vingt et un ans écrivait à un ami :

« Je ne puis vous dire ma joie lorsque, tard dans la soirée, je puis enfin fermer mes auteurs classiques et me mettre sous la douce influence de Georges Herbert (1). L'excitation du travail fait place alors à la tranquillité pieuse de la dévotion ; mon esprit se sent pressé, par une suave impression, à rassembler le troupeau dispersé de ses meilleures pensées ».

Eh quoi ! Seigneur, je n'aurais pas un hymne pour toi !
Mon âme est un berger : le troupeau qu'elle doit mener
Ce sont ses pensées, ses paroles, ses œuvres ;
Le pâturage, c'est ta divine parole ; les ruisseaux, c'est ta grâce,
Qui fertilise, enrichit, féconde !

(1) Poète anglais, né en 1593.

» Je sens que, l'étude d'Herbert et la grâce de Dieu aidant, je suis plus humble et plus doux qu'auparavant ; peu à peu, je l'espère, j'arriverai à rétablir l'équilibre de mon âme, détruit par mon aversion passagère pour la théologie et le platonisme de Newman ».

A partir du moment où ce retour fut consommé, où (selon ses expressions) l'*équilibre*, un moment dérangé, *fut rétabli*, Faber ne s'arrêta plus dans le chemin qui devait le mener à la vraie foi. L'Evangélisme, qui avait d'abord rempli son âme, jusqu'à lui faire trouver que, « à Oxford, on attachait trop d'importance aux dehors de la religion, et pas assez à l'esprit intérieur de foi ou d'amour » (1), lui parut dangereux. Il lut alors, *avec prière*, deux fois le Nouveau-Testament tout entier ; et ce fut en ce temps que, redoutant les tendances de Newman, il se sentit incliné, sinon vers *toutes* les doctrines calvinistes, au moins vers *quelques-unes* d'entr'elles (2). Puis, ce biais de son esprit, comme il disait, lui devint justement suspect. Il comprit que si, de l'abandon de la doctrine primitive sur la nature des sacrements, il fallait aller jusqu'au calvinisme, « le calvinisme lui même, par ses conséquences rigoureuses, supprimait la notion de l'Eglise». Il revint, effrayé, vers Newman, vers Andrewes (3), vers les plus stricts principes de l'anglicanisme, et se pénétra, jusqu'à la moelle des os, de la nécessité d'admettre l'autorité de l'Eglise, ses prérogatives divines, la sainteté et l'efficacité de ses sacrements, en un mot, tout ce qu'il y avait de plus vital dans l'enseignement d'Oxford à cet époque. (V. *Life*, p. 65.)

Rien, toutefois, ne lui faisait présager jusqu'où le conduirait cette adhésion aux doctrines qu'il appelait *primitives*. Le 9 juin

(1) *Life and letters*, p. 14. Cette lettre jette un grand jour sur les doctrines *évangélistes*, telles que Faber les entendait alors. Il se plaint que, à Oxford, les mots : *Apostolicité, Etablissement, Episcopat*, etc., retentissent plus souvent que les mots : *Expiation, Dépravation, Justification*, etc ; on y oppose sans cesse *l'Eglise*, comme corps organisé, au *séparatisme* (dissent); mais on ne parle plus de l'union mystique, de l'incorporation de chaque chrétien avec J.-C et avec ses frères... On met l'église d'Angleterre à la place de l'Eglise du Christ....

(2) *Ibid* *ibid.* — (3) Evêque anglican du XVII[e] siècle.

1836, il disait encore, avec un accent de triomphe : « Newman fait des lectures (sermons écrits et lus) contre l'Eglise de Rome. Je viens d'en entendre une magnifique sur la principauté de Pierre. Le sens est qu'il faut donner toute leur portée littérale aux paroles de la promesse du Christ à son Apôtre, mais que ces paroles, ainsi entendues, ne renferment pas un iota qui soit favorable à la prétendue juridiction de l'évêque de Rome ».

Sans doute, à cet instant, Faber se fût donné volontiers à lui-même la triste satisfaction d'applaudir aux vers énergiques que son maître avait adressés « à la cruelle Eglise », et qui témoignaient, à leur manière, d'une soif si ardente pour le retour à la grande unité catholique :

O Rome, Eglise mère ! Pourquoi donc ton cœur
A-t-il battu si peu fidèle à ton enfant du Nord?
... Pourquoi tirer contre nous ton glaive? Sous la douleur brûlante des tes [censures,
Pendant de longs jours, nous nous sommes tordus, nous qui ne voulions pas [être trompés;
Et ton souffle glacé, pareil au vent du plus triste hiver,
N'en a pas moins flétri, réduit en poussière tout ce qui restait, vivant encore,
De nos vieux rites, de nos usages, de ces fleurs printanières de l'ancienne piété !
Ainsi, par ta faute, nous avons passé des années bien amères,
Nous, les pauvres brebis du Christ, arrachées de l'antique bercail de la foi,
Livrées en proie à la dent des chiens ! Et maintenant, tu nous envoies des [ennemis,
Vrais fils de tes entrailles, ô Eglise perdue, afin qu'ils raillent les angoisses
De ton enfant, fier de sa liberté, ô Rome à la cruelle nature ! »

(*Lyr. Apost.*; 13e éd., 1864, p. 234.)

Quand on maudit ainsi, on est bien près de bénir; et c'est sans doute en des cas semblables que se vérifie le vieil axiome des Thomistes : *Omne odium causatur ex amore* (1,2,Q. 29, a. 2). La cause de la haine, c'est l'amour. Attirés, par une force presque irrésistible, vers la seule Eglise qui leur représentât fidèlement l'Eglise des Pères et des Docteurs, mais se sentant repoussés par les excommunications qu'elle avait portées contre le royaume d'Henri VIII et qu'elle ne voulait pas rétracter, si,

ce n'est devant une abjuration, les disciples de Newman, et Newman lui même, s'étonnaient, se scandalisaient presque d'une inflexibilité qui n'entendait pas traiter avec les Anglicans sur le pied de l'égalité, de puissance à puissance, mais qui exigeait d'eux, pour les accueillir et les embrasser, l'aveu de leurs erreurs et la promesse d'une filiale soumission. En même temps, leur haute intelligence des choses théologiques leur faisait pressentir que cette inébranlable horreur pour les concessions dogmatiques était un signe de force, un hommage aux droits exclusifs de la vérité; de là, des alternatives d'espoir et de découragement, des vœux pour l'union, la crainte de ne voir jamais ces vœux acceptés, ce sentiment enfin, si douloureux et si poignant, qui faisait dire à l'un des auteurs de la *Lyre apostolique* (p. 232):

» Le Christ brisera les chaînes de son Eglise; il s'est déjà mis à l'œuvre. Dépensons nos forces pour coopérer à ce grand dessein; mais, avant qu'il soit réalisé, notre lot sera la tombe ».

VOCATION AU MINISTÈRE.

I.

Faber, désormais affermi dans les opinions anglicanes, pouvait songer sérieusement à sa vocation. Il n'hésita pas à se consacrer au ministère pastoral. Ce ne fut pas sans combats intérieurs: son attrait persévérant pour la poésie lui faisait redouter une vie laborieusement consacrée à des devoirs obscurs et monotones. « Subordonner, comme il le disait, le poète au prêtre », ne pas étouffer complètement la flamme, mais la conduire et la modérer, cela lui paraissait se dévouer à des sacrifices, à des difficultés sans nombre. Mais aujourd'hui, comme aux jours de sa vie mortelle, Notre-Seigneur, d'une manière invisible, continue à suivre du regard les routes où sont engagés les enfants des hommes, et il fait à quelques-uns d'entre eux l'honneur de leur dire la parole décisive: *Veni, sequere me,* venez, suivez-moi. Peu importent le moment et le lieu de ce divin appel: qu'il retentisse au milieu des multitudes et prenne une âme parmi les

affaires et les soucis du monde, ou bien qu'il s'élève dans les déserts et renverse brusquement les rêves modestes d'un pâtre solitaire, c'est toujours la même voix, persuasive et impérieuse, austère et tendre, à laquelle on ne sait ni comment résister ni comment obéir, dont le tonnerre brise toute opposition, dont la suave douceur s'insinue et pénètre jusqu'aux plus intimes ressorts de la volonté.

W. Faber avait entendu la voix du Maître. Il ignorait sans doute en quelles eaux plongeraient les filets de son apostolat; mais deux idées, deux sentiments avaient envahi son intelligence et son cœur : comment résister à prêcher Jésus-Christ, à servir l'Eglise? Citons ici une belle lettre qu'il écrivait d'Oxford, le 6 décembre 1835, un dimanche matin, après avoir prié, à l'un de ses compagnons d'étude :

» Les signes providentiels se multiplient : la trame des plans divins se serre pour ainsi dire, et les grandes destinées de l'Eglise se manifestent, tous les jours, avec une rapidité extraordinaire. Ce sont là des choses certaines, et non de simples conjectures; mais il faut vous parler plus clairement. Eh bien ! la *fausse position* que tient maintenant la religion dans notre pays, en Europe, dans le monde entier, crée, pour tous ceux que des *aptitudes particulières* semblent y appeler, l'obligation indéclinable de se consacrer au service absolu du sanctuaire. Si j'ai bien apprécié votre valeur intellectuelle, si j'ai bien étudié vos facultés spéciales, je crois pouvoir affirmer que c'est là votre vocation. Au moins, faut-il y réfléchir. Si donc, à la fin de cette année, l'appel du Saint-Esprit vous est adressé, la responsabilité que vous encourriez par un refus va bien au-delà de ce que peuvent dire mes paroles, hélas ! et bien au-delà de ce que mes pensées *osent* concevoir.

« Et qu'est ce donc que cet appel du Saint-Esprit? Je vous le dirai en un seul mot, c'est un désir ardent et profond de la conversion des âmes. Comprenez-moi; ce n'est pas simplement ce désir vague de faire à nos frères du bien, que le plus tiède amour de Dieu suffit à inspirer. C'est quelque chose de plus, c'est un sentiment qui met une différence essentielle entre ceux qui l'ont

reçu et ceux qui ne le connaissent pas. La vocation dont je parle donne au zèle apostolique la prééminence sur toutes les autres impressions qui peuvent remplir une âme pieuse ; ou plutôt elle les absorbe toutes en une seule, qui est une sorte de douleur intime, dont le cœur est pénétré, à la pensée des brebis égarées de la maison d'Israël, comme si chacun de ces pauvres pécheurs était un ami perdu. Ah ! c'est là une espèce de mystère, un *Sacrement* entre l'âme et son Dieu, c'est le levain secret qui fait fermenter toute sa vie ; et (m'adressant à *vous* pourquoi ne le dirais-je pas ?) c'est presque l'oubli total de ses propres intérêts, même spirituels, puisque, vraiment et sans hyperbole, S. Paul aurait consenti à ce que son nom fût effacé du Livre de vie, si cela eût été nécessaire au salut de ses frères !

» Et maintenant, très-cher ami, si vous partagez ces sentiments, quoique peut-être ils n'aient pas encore atteint en vous ce degré d'intensité, Dieu soit loué » (1) !

Le salut des âmes, l'appel de Dieu, voilà donc ce qui remplissait le cœur de Willam Faber, et ce qui, à vingt-trois ans, le 31 janvier 1837, lui faisait écrire, à son inséparable ami le D[r] Morris, ces lignes touchantes :

» C'est samedi soir, mon cher Jean, que j'ai été élu *Fellow* (sociétaire, membre) de l'Université. Mon cœur est si plein que je dois me borner à dire, avec l'évêque Taylor : « Qui suis-je, pour que le grand Dieu des hommes et des anges ait fait ainsi, dans le ciel, un décret spécial à moi, pour qu'il m'ait envoyé un ange de bénédiction, et pour que, au lieu de me condamner et de m'anéantir, ainsi que je l'ai trop mérité, sa bonté me distingue entre mes égaux, me préfère à de bien meilleurs et comble la mesure, après tant d'autres bienfaits, par cette dernière faveur ? » — Il me semble que je suis dans le port que je cherchais, environné par les plus efficaces moyens de salut. Puissé-je, par la miséricorde de Dieu, faire des progrès proportionnés à tant de grâces ! Jusqu'ici, j'ai été léger, inconsidéré, d'une extrême indulgence pour moi-même. Mais je n'ai plus maintenant qu'un

(1) *Life and letters*, p. 43.

désir : consacrer ma vie entière à faire, pour Jésus-Christ et son Eglise, tout ce que mon cher Maître m'a rendu capable d'accomplir parmi les hommes de mon temps » (1) !

Ces dernières lignes ne semblent-elles pas littéralement empruntées au *Pontifical romain*, dans l'ordination des sous-diacres ? Il est probable que Faber avait déjà lu ce beau livre, dont le texte, que facilement l'on croirait inspiré, se grave si promptement et si obstinément dans une mémoire attentive. C'est là qu'il avait trouvé cette pressante exhortation faite aux jeunes clercs, désormais attachés pour leur vie entière au service des autels : *Et ideo, si usque nunc fuistis tardi ad Ecclesiam, amodo debetis esse assidui ; si usque nunc somnolenti, amodo vigiles :* Si jusqu'à cette heure vous avez été indifférents au service de l'Eglise, maintenant vous y devez être assidus ; si jusqu'à cette heure vous vous êtes oubliés dans un lâche sommeil, réveillez maintenant votre ardeur.

Mais, pour le jeune étudiant d'Oxford, il n'y avait eu ni indifférence, ni langueur au service de Dieu. Un moment, ses chères études littéraires l'avaient, sinon arrêté, au moins tenu dans une sorte d'inquiet embarras. Puis, ses yeux s'étaient levés vers le Christ : il avait songé aux âmes menacées ; et, généreusement, il s'était résolu à tout abandonner pour se consacrer à elles. C'était dans un sentiment pareil que, un peu plus tard, en quittant sa terre bien-aimée du Westmoreland et d'Ambleside, il devait dire au confident de ses plus secrètes pensées :

« Après tout, pour un pécheur tel que moi, n'est-ce point un bien petit sacrifice que de me séparer de cette douce contrée et de tous mes chers amis ? Mes livres sont partis les premiers ; voici le tour de mes montagnes. Dieu soit béni ! Puissé-je, enseveli dans cet autre village, essayer de mener dans mon église, dans ma cure, au milieu de mes ouailles, une vie vraiment apostolique ! Avec l'aide de Dieu, je me propose solennellement de faire ainsi » (2).

(1) *Life and letters*, p. 68.
(2) *Ibid*, p. 169.

« Mes livres sont partis les premiers »! — Nous nous reprocherions de ne pas insister ici, pour signaler une des singularités les plus étonnantes de la vie de Faber et de ses amis.

II.

On sait quelle était à Oxford la force des études classiques, et combien elles y étaient en honneur. Parmi les lettres de Hurrel Froude à M. Kebbe (1), s'en rencontre une de 1824, dans laquelle ce jeune homme de vingt et un ans mentionne à son maître que, depuis le commencement de mai, « il a lu les quatre premiers livres d'Hérodote, trois des *Morales* d'Aristote, deux de l'*Histoire* de Thucydide, l'*Edipe-Roi*, les *Euménides*, les *Suppliantes*, un livre d'Homère, et tout cela très-soigneusement, avec le concours de travaux de Scapula et de Matthiæ ». Une lettre de 1825 résume l'histoire de la république romaine, de manière à montrer que les sources ont été consultées avec un soin minutieux, et que tout, jusqu'aux différences du *nomen*, du *cognomen* et de l'*agnomen*, a été mis à profit pour mieux comprendre les affaires intérieures de l'ancienne Rome. A chaque page, dans ce recueil si précieux, reviennent des citations grecques et latines, des questions sur la manière de rendre tel ou tel passage difficile de l'un des grands tragiques, des essais de vers latins, des passages français, tout ce qui témoigne d'une lecture étendue, érudite, savante, associée à la constante méditation des prophètes et des psaumes. Et Froude n'était pas une exception. M. Oakeley, aujourd'hui prêtre catholique, et que Newman, dans son *Apologie*, désigne comme le type des hommes d'Oxford, nous apprend avec quelle conscience et jusqu'à quelle profondeur, pendant son professorat dans la vieille Université, les élèves étaient tous obligés d'étudier Aristote, Platon, Tacite, Aristophane, pour arriver, s'ils voulaient atteindre aux honneurs d'une mention de première classe, à traduire de la prose anglaise en grec correct et en élégant latin.

Faber lui-même a raconté modestement quels avaient été

(1) *Froude's Remains*, 1re partie, 1er vol., 169, et passim.

les sujets d'un examen subi par lui, en 1836. C'est effrayant pour notre médiocrité. « La partie théologique a été très bonne, à ce que l'on m'a dit. Je ne m'en rappelle pas les détails, si ce n'est qu'on me prit d'abord sur l'accomplissement de la loi et qu'on finit par des questions sur les sept Eglises d'Asie. Pour l'*Analogie* (de Butler, considérée comme un commentaire chrétien sur la morale d'Aristote), ce fut assez bien, quoique, à mon sens — mais je suis un juge suspect —, les interrogations d'Oakeley fussent obscures. J'allai sans encombre à travers le troisième et le septième livre des *Morales*. Mais alors Oakeley me prit sur le sixième et descendit aux minuties ; par exemple, il me demanda : « Quel est, dans tel chapitre, la pensée développée par Aristote » ? Une crainte me vint à l'esprit : je crus que les examinateurs me soupçonnaient de n'avoir pas lu mes auteurs ; et comme, en effet, j'avais passé un peu couramment sur les *Morales*, je perdis tout souvenir ; je ne compris pas ce que voulait me dire Oakeley, et ne sus pas même ce que je répondais. A partir de ce moment, mon examen devint mauvais... Wilson m'entama sur les plus étranges passages des *Helléniques* de Thucydide et d'Hérodote... Oakeley choisit ensuite le dialogue le plus difficile et le plus concis d'*Electre*, dont je fis une bonne construction ; mais, ignorant la mesure des vers, je fis, en lisant, trois fautes de quantité. Vint alors un des chœurs de l'*Alceste*, que je pus rendre parfaitement, ainsi que la huitième satire du second livre d'Horace ; mais là je manquai deux mots... (1) ».

On voit, par cette *confession d'un candidat*, ce que demandait de temps et de laborieuse obstination la préparation proportionnée à de si redoutables épreuves. Tout en s'en plaignant à ses amis, Faber s'était donné opiniâtrément à ces études nécessaires. Mais, comme à S. Bernard, qu'il devait tant aimer un jour, « une page où ne brillait pas le nom de Jésus ne pouvait lui être longtemps agréable ».

« Les lectures profanes dérangent ma vie spirituelle, écri-

(1) *Life and letters*, p. 59.

vait-il. Nos pensées sont toutes liées, avec une déplorable intensité et une fâcheuse ardeur, à des préoccupations d'un ordre inférieur, purement temporel. Je n'ose pas affirmer que j'ai pu dire une seule fois convenablement mes prières, depuis que cette préparation a commencé. Nourri, comme je le suis à présent, de la lecture des classiques, je ne puis que sentir le mal et le danger de toute cette littérature païenne jetée à la fois dans un esprit qui ne sera jamais, hélas ! que celui d'un commençant en religion » (1). Pour rien au monde, je ne voudrais supprimer l'étude des auteurs classiques; mais je voudrais ramener cette étude aux bornes d'où elle est malheureusement sortie. Il est très-vrai que ces auteurs donnent à ceux qui veulent s'appliquer à les bien goûter le moyen de mettre en exercice les facultés de leur esprit; et je conviens sans peine que l'objet propre de l'éducation n'est pas tant d'encombrer la mémoire d'une science toute faite, que de fortifier l'intelligence, pour la rendre capable de rechercher ensuite et de recevoir la vérité.

« Mais, pour descendre dans ce détail, n'est-ce point un axiome que l'âme des enfants est très impressionnable : que tout ce que l'on y dépose y pénètre profondément ? Et dès lors un chrétien doit-il présenter à son fils, dans un âge aussi critique, autre chose que ces vérités sérieuses et éternelles, dont la place *doit* être au plus intime de l'âme d'un pécheur racheté ? Or, je le demande, en agit-on ainsi ? On fait tout le contraire. Dès le berceau, et tant qu'il grandit, vous dites à cet enfant qu'il doit prier, soir et matin, pour n'être pas induit en tentation ; et, en même temps, vous jouez avec ses sentiments, ses inclinations naissantes, son salut éternel, en l'invitant à se pencher sur les odes d'Horace, par exemple, où les plus scandaleuses énormités sont merveilleusement enveloppées sous toutes les séductions de la mélodie et du langage, sous les dehors charmants du plus gracieux esprit. Sa Bible, vous la lui faites lire rarement et dans la langue qu'il parle tous les jours ; mais ces grossières impuretés, il doit les *tirer* péniblement du mystère d'un idiome

(1) *Life and letters*, p. 29.

inconnu, comme pour avoir mieux le loisir d'appuyer sur les fâcheuses impressions qu'elles peuvent produire. N'est-ce point là nier clairement et pratiquement la doctrine de notre dépravation originelle? N'est-ce point plonger vous-même votre enfant dans la tentation que vous lui enseignez à combattre dans ses prières? N'est-ce point, en un sens, se moquer de Dieu » (1)?

Avec les années, ces idées prirent encore des racines plus profondes dans l'âme de Faber. On sait combien H. Froude avait en horreur Milton, dont il disait : « Je suis heureux d'être mieux instruit sur l'histoire des Puritains; cela me donne un droit plus certain de haïr Milton, et cela m'explique bien des choses qui m'avaient dégoûté dans sa poésie (2) ».

Faber, à son tour, le 18 août 1843, disait à un ami : « J'ai passsé une soirée *délicieuse* à Fiésole, et n'y ai pas été troublé, comme je l'avais craint, par une seule pensée venue de l'exécrable et rebelle Milton... Si, hier, je n'avais pas été ici avec une pieuse famille catholique romaine, j'aurais sans doute pensé à ce triste enfant du démon dont le grand poème est si horriblement imprégné de haine pour le Fils de Dieu et de blasphèmes contre sa Divinité... J'avoue que je ne puis comprendre par quelle anomalie on peut, dans les *Guides* ou les conversations, citer avec éloge Milton ou Byron, alors que l'on fait profession d'aimer Jésus-Christ et de mettre en lui tout son espoir de salut. Aimer Jésus-Christ à l'église, et le blasphémer dans un salon; prier ou parler contre la volupté, parce que Dieu la déteste, et louer un homme dont les œuvres, aussi bien que la vie, sont toutes sensuelles, quelle contradiction! Je ne puis comprendre la distinction subtile que l'on essaie de faire entre l'homme et la piété, entre les passages convenables et ceux qui ne le sont pas. Si un homme offensait volontairement une personne qui me serait chère, je ne voudrais de lui ni secours ni affection; et comment peut-on se croire sensible, délicatement et ardemment, à l'amour du Sauveur, lorsqu'on savoure ainsi

(1) *Life and letters*, p. 29.
(2) *Froude's Remains*, p. 177.

les œuvres composées par un ennemi du Sauveur? Au moins, si l'esprit peut concevoir cette distinction, le cœur, lui, ne la tolère pas. Milton a dépensé une grande partie de sa vie à écrire contre la divinité du Seigneur, de Celui qui est mon seul appui, mon seul amour ; cela ne suffit-il pas pour me gâter ses œuvres ? »

« Quant à Byron, infidèle à tous ses devoirs vis-à-vis de la patrie, dédaigneux de tous les amours naturels et légitimes, il a vécu dans un ciel misérable, uniquement occupé à parer le manteau de sa poésie, le crime et l'incrédulité. Le *monstre* qui a osé (je tremble rien qu'en l'écrivant) mettre le Christ dans la compagnie de Jupiter et de Mahomet, est un *monstre* pour moi, même dans ses meilleurs passages... Etre jaloux, même jusqu'au scrupule, alors qu'il s'agit de l'honneur du Christ, Dieu et homme, c'est la faute d'un Saint, si tant est que ce soit une faute. L'Angleterre n'a *aucun besoin* de Milton. Quel pays pourrait avoir besoin du talent, de l'habileté, du courage d'un homme que Dieu ne saurait bénir ? Et comment le Père éternel aurait-il pu bénir un auteur qui, par sa prose et par ses vers, n'a cherché, sa vie durant, qu'à nier, à ridiculiser, à outrager la Divinité du Fils Eternel ? » P. 206.

Rov. de Cabrières,
Chan., vic.-gén.

(*A continuer*).

SÉQUESTRATION DE LA VÉRITÉ RELIGIEUSE

PAR LE TRAVAIL DU DIMANCHE.

Au moment où l'on réclame de divers côtés, et avec des chances de succès plus grandes que jamais, la « Liberté de l'Enseignement supérieur », je me permets, en laissant à ces mots : « Liberté de l'Enseignement supérieur » leur sens propre et naturel, de demander que la liberté de recevoir « l'Enseignement, bien autrement supérieur, du catéchisme », soit laissée au peuple Français.

Je sais bien que, auprès de chaque clocher, il y a, pour cet enseignement principal, une sorte d'université catholique, dont le curé est le Grand-Maître. Là, tous les Français baptisés sont admis gratuitement aux cours qu'on y fait pour l'âge de douze ans, comme au prône destiné à tous les âges. Là aussi, se donnent des leçons et des conseils pleins de sagesse pour chaque circonstance difficile de la vie. Je sais cela, et tout le monde le sait comme moi. Mais, ce que l'on n'ignore pas non plus, c'est que, pour entrer dans l'église, il faut une porte ouverte; c'est que, pour arriver à cette porte, il faut un chemin praticable. Or, la porte de nos églises est fermée, et le chemin de cette porte est coupé par une barricade. Je m'explique : une nation (et c'est le cas de la nation française), une nation qui n'est pas affranchie du travail du dimanche ne peut pas aller à l'église; et dès lors ne jouit pas, du moins dans une mesure suffisante, de la liberté de cet enseignement religieux, qui est le véritable enseignement supérieur.

Eh bien ! on peut vivre sans haute littérature : notre siècle en est une preuve. On peut se contenter d'écouter les illustres orateurs dans les échos d'autrefois; on se passerait, au besoin,

d'avocats, de chimistes, de pétroleurs et de pétroleuses : on ne se passera jamais impunément du *Catéchisme*.

Il serait inutile d'insister sur une vérité aussi familière aux lecteurs de la *Revue ;* et si quelque adversaire nous demandait une explication, nous le renverrions tout simplement au catéchisme, comme au livre le plus capable de lui faire comprendre notre thèse, de le convaincre que « la liberté de connaître Dieu repose sur la liberté du dimanche ».

De notre temps, en effet, quel moyen a-t-on d'apprendre les premières vérités morales? Choisissons les grands centres de population, puisqu'ils prétendent être la réserve intellectuelle du pays, et prenons un simple ouvrier. Sous tous les régimes, un ouvrier est un des représentants de la majorité; mais, sous le règne du suffrage universel, il est de plus le type, la lumière, l'arbitre, le maitre de la nation entière. A tous ces titres, il mérite qu'on le prenne pour exemple, et qu'on cherche auprès de lui la réponse à la question ci-dessus. Suivons-le à partir de sa douzième année : c'est à ce moment qu'il est placé dans l'atelier, et définitivement séquestré de Dieu. Il emporte, du catéchisme de sa première communion, un bagage de science bien léger sans doute, mais qui contient cependant les principes essentiels de la religion — à peu près comme le sac d'un conscrit français contient le bâton de maréchal de France. Il n'est donc pas absolument impossible que cet ouvrier enfant devienne un *chrétien*. On comprend que cela puisse arriver, comme il arrive à des conscrits de passer à travers les boulets de cent batailles, et de toucher enfin au fameux bâton.... des invalides. Bref, à peine ébauché dans son instruction religieuse par sa mère et son curé, l'ouvrier enfant est enfoui dans l'atelier; le voilà au nombre des apprentis.

Il sait par cœur — c'est son grand trésor — les dix commandements, base de tout ordre social et fondement des lois dans les *autres* pays d'Europe, et il récitera, plus couramment que la plupart de nos législateurs :

Un seul Dieu tu adoreras
Et aimeras parfaitement.

Mais il ne voit jamais plus personne adorer Dieu. Sa prière, il la fait encore, mais en secret, comme une mauvaise action. Et puis, il oublie sa prière, et, avec elle, Dieu lui-même.

Evidemment, le milieu où il a été plongé était malsain. Pour lui conserver la santé de l'âme, il aurait fallu lui faire respirer parfois une atmosphère plus pure : c'est ainsi que, de temps en temps, on retire les puisatiers des gaz délétères qui se dégagent autour de leur rude labeur. Or, cette atmophère plus pure, c'était le dimanche. Le dimanche! L'ouvrier enfant le connaît-il? Est-il rare de rencontrer, à Paris et aux environs, des enfants qui sortent de quatre ou cinq ans d'apprentissage ou de domesticité, sans avoir connu le dimanche? Pauvres victimes, pour vous, il n'y a plus d'air pur à respirer! Le spectacle des hommes de la prière, cet enseignement de l'exemple, le meilleur de tous, vous l'aviez près de vous à la messe de chaque semaine, mais vous en avez été privés; et voilà comment vous en êtes venus à oublier Dieu et son premier commandement.

Ce n'est pas que le nom de Dieu ne retentisse souvent aux oreilles de l'apprenti; mais ce nom auguste qu'il entend n'a bientôt plus pour lui le même sens que par le passé. Tout d'abord, si sa mémoire est restée fidèle, il se souvient de ces autres paroles :

Dieu en vain tu ne jureras
Ni autre chose pareillement;

et les blasphèmes dont son oreille est saturée le surprennent et l'étonnent; il n'ose pas les proférer. Attendez quelques jours : il ne tardera pas à se mettre au diapason, et vous rencontrerez le blasphème dans sa phrase enfantine, sur ses lèvres imprégnées encore du lait maternel. Il serait difficile qu'il en fût autrement. Aucune cérémonie sainte ne lui rappelle le respect plein d'amour que nous devons à Dieu; et, le tumulte impie croissant autour de lui, il fera bientôt le faux serment qui ne s'efface qu'avec les larmes de toute la vie : *Quia non novi hominem.* Comme son horizon se borne à l'atelier, il pensera que la terre, non moins que l'enfer, est faite pour le blasphème; il croira que rien ne peut

se dire, ni aucune œuvre s'accomplir, sans jeter un défi au Dieu tout-puissant.

Il n'en serait pas de la sorte, si le législateur avait conservé la loi fondamentale :

Les dimanches tu garderas,
En servant Dieu dévotement.

C'est le commandement le plus méprisé, et toutefois le plus difficile à détruire, Lorsqu'un travailleur demande : » Quel jour sommes-nous » ? et qu'on lui répond : « Dimanche », « Ah ! dit-il presque toujours, c'est vrai, on ne sait plus comment on vit ». Et cette exclamation est à la fois un remords et un souvenir douloureux. — Naguères, le gouvernement athée de la Commune de Paris, en reprenant le calendrier républicain, se résignait à laisser de côté la Décade, et conservait malgré lui le dimanche. Le dimanche est dans l'âme du peuple : il faut, pour l'abolir, avoir la prudence de ne pas le nommer ; il faut aussi que le travail du dimanche, quoique perpétuel, ne paraisse que provisoire.

Disons cependant que, si le nom et le souvenir du jour du Seigneur ne sauraient être facilement supprimés, les fruits et les bénédictions de ce grand jour ont complètement tari, même pour l'enfant. Faute de dimanche, les autres commandements divins ne peuvent plus pénétrer dans le monde. Les cris perfides et sataniques d'indépendance et de liberté étourdissent d'autant plus un ouvrier de quinze ans, qu'ils ne sont plus contredits par le précepte :

Tes père et mère honoreras,
Afin de vivre longuement.

L'âge des passions est venu. Le front commence à ne savoir plus rougir ; et le devoir de l'obéissance, que les premières leçons de catéchisme avaient placé comme une barrière morale devant les fougues de la jeunesse, a été renversé avant qu'on ait pu comprendre ce que la leçon de catéchisme signifiait.

Enfin l'ouvrier est devenu homme. Alors ses patrons s'aperçoivent trop tard que, en dehors de la surveillance des gendarmes, le bien d'autrui est très peu en sûreté. Nous ne voulons

pas dire qu'il suffise d'être ouvrier pour perdre l'honnêteté naturelle; il y a beaucoup d'ouvriers honnêtes; mais beaucoup aussi qui ne le sont point. On leur a ôté la foi, en leur ôtant le dimanche; et, sans la foi, les délicatesses de la conscience sont bien exposées.

Et de là aux plus grands crimes la distance n'est pas grande, si l'occasion prête. Par exemple, la Commune éclate : aussitôt l'ouvrier prend ou reçoit un fusil, et il est homicide. Pas plus que le tigre de la forêt, il ne se souvient plus de cette loi, qu'il a lue cependant autrefois gravée au plus profond de son cœur :

Homicide point ne seras,
De fait, ni volontairement.

L'Univers publiait dernièrement sous ce titre : *l'Enfant de l'Insurgé*, un petit drame de l'insurrection parisienne, qui résume admirablement, en quelques lignes, le portrait de l'enfant que nous venons d'étudier. Je reproduis ce récit intégralement; ceux de nos lecteurs qui l'ont déjà lu le retrouveront, j'en suis convaincu, avec plaisir, une seconde fois sous les yeux.

« *L'Enfant de l'Insurgé.* — Pauvre petit ! dès le premier jour où fut commencée la barricade, je le remarquai. Il arrachait les pavés, les portait, les empilait activement, tandis que les fédérés s'arrêtaient à chaque minute, songeant bien plus à boire et à insulter les passants, qu'ils contraignaient d'apporter des pavés, qu'à travailler eux-mêmes à la barricade. Tous donnaient des commissions à l'enfant; il courait de çà de là, alerte, infatigable, réquisitionnant des outils, apportant du vin, des vivres, etc. Personne ne prenait soin de lui. Il passa la nuit couché sur le pavé : ses vêtements en lambeaux laisaient voir sa chair à nu. — Dès le lever du jour, il se mit à l'œuvre et continua jusqu'au soir. Emue de pitié, je l'appelai et lui fis servir un bon dîner. Le pauvre enfant avait faim. Ses mains et son visage étaient terreux, ses cheveux et ses vêtements dans un état d'affreuse malpropreté.

Marie le fit jaser. Il était intelligent et parlait bien. Elle lui dit :

— Veux-tu que je te donne une médaille de la sainte Vierge?

— Oh! oui, dit-il, je la connais bien, la sainte Vierge. Quand ma mère vivait, j'allais à la messe avec elle ; mais depuis qu'elle est morte, je ne suis plus entré dans l'église.

— Que fait ton père?

— Il se bat, et je me bats comme lui. Soyez tranquille, Madame, nous vous défendrons bien. Jamais les Versaillais n'entreront.

— Pauvre petit, lui dis-je, ils sont entrés hier ; Montmartre est pris ; vous jouez un jeu désespéré. Ecoute, tu es bien las : veux-tu coucher ici? Je te donnerai des habits.

— Non, je suis soldat, je veux coucher par terre, comme les autres. Les Versaillais n'auraient qu'à venir!

— Ne te laisse pas prendre, au moins! Viens ici, je te sauverai. Comment t'appelles-tu?

— Louis Espérance.

Louis! c'est le nom du dernier enfant que Dieu nous a repris. En l'entendant nos cœurs tressaillirent. Mon mari insista avec moi. Je caressai ce malheureux enfant, mais il était si fermement persuadé qu'il faisait son devoir, que je n'osai tenter d'ébranler sa conviction.

Le mercredi matin, les balles sifflaient dans la rue : les fédérés la traversaient le moins possible. Leurs sentinelles se tenaient à plat ventre ; et, quand il fallait les relever, tous couraient comme des lièvres. Le petit Louis seul traversait la rue au pas, la tête haute, regardant au loin et montrant du doigt le point d'où venaient les balles.

Je l'appelai encore. « Tu es un brave, Louis, écoute-moi. Viens quand tu voudras. Je te mettrai les habits de mon fils, je dirai que tu es à moi. Je ne t'abandonnerai jamais ». Tout fut inutile «. Adieu, madame, dit-il, on va venir nous relever. Je vais me battre plus loin. » Il me tendit sa petite main noire. Je la serrai. Quel homme on pourrait faire de cet enfant! me disais-je. — Il rejoignit les insurgés. Bientôt après, ceux-ci mirent le feu à la maison voisine de la nôtre, et s'enfuirent.

Je ne l'ai plus revu. Est-il mort? est-il prisonnier? Je crois

qu'il serait revenu ici, s'il avait échappé. — Pauvre petit Louis ! il y avait en lui l'étoffe d'un héros !

Nobles créatures de Dieu, enfants innocents, maudits soient les misérables qui vous ont perdus ! »

Ah ! il y avait pour ce pauvre enfant une autre voie à suivre ; c'était celle où il était entré, sous l'œil de sa mère ; c'était cette prière du dimanche, ce prône, ces sacrements, ces conseils de l'homme de Dieu. Pour cela, il fallait une condition indispensable : que la porte de l'atelier, vers l'église, ne fût pas fermée par le travail du dimanche. Je dis *fermée*, car l'apprenti ne règle pas l'atelier, le jeune ouvrier non plus ; mais quand il aura voix au chapitre, il sera devenu l'ennemi de Dieu. D'ailleurs, le vieil ouvrier n'est pas plus libre que l'enfant. Naguères, un illustre architecte impérial disait à qui voulait lui interdire le travail du dimanche : « Jamais, jamais je n'y consentirai ; « l'impératrice elle-même ne m'y forcerait pas. Je ferais plutôt « travailler les ouvriers derrière des planches ». Cet architecte était de son temps ; il pensait comme tant d'autres, dépourvus également de toute leçon de catéchisme : il ne faut pas que le capital de mon atelier chôme ?

Nos églises restent librement ouvertes à quelques jeunes filles ; la masse du peuple, courbée sous le poids de travaux perpétuels, ne peut y pénétrer. On montre, au bagne, certains galériens dont le bonnet indique, par sa couleur, qu'ils sont là pour toujours ; notre population ouvrière, condamnée aux travaux forcés à perpétuité, devrait prendre ce bonnet.

Et qu'on ne vienne plus nous dire hypocritement : *Vous êtes libres, puisque l'Eglise est debout !* Toute liberté a besoin de ses moyens naturels d'exercice, et il y a des pressions morales aussi invincibles que les pressions physiques. Nous avons donc le droit très-légitime de nous déclarer mortellement atteints dans la liberté de l'enseignement, tant que nous ne chasserons pas de nos mœurs ce crime public : la séquestration de la vérité par le travail injuste du dimanche (1).

(1) *Qui veritatem Dei injustitia detinent* (Rom., 1, 18).

La Revue de l'Enseignement chrétien a déjà signalé les faiblesses déplorables des générations athées formées par l'Université, et la part considérable qu'elles ont apportée à nos désastres ; nous avons cru bon de signaler aujourd'hui, au lendemain des hauts faits de la Commune de Paris, ce que sait faire une population sans dimanche et par conséquent sans vie religieuse.

Nous supplions donc tout gouvernement qui disposera des destinées de la France, et ne voudra pas faire le calcul infernal de nous perdre, d'exaucer notre prière, et de nous laisser apprendre, le dimanche, dans les Universités paroissiales, à ne point blasphémer, à ne point nous haïr, à respecter l'autorité, à ne point tout faire, y compris tuer et voler.

Cette liberté existe en Angletere, en Allemagne, en Suisse, aux Etats-Unis et jusqu'en Russie. Le czar, qui a tout confisqué, ne songe point à porter la main sur le dimanche : le dimanche, c'est la lumière qui vient du ciel.

Il est temps que nous ne soyons plus privés des clartés de ce soleil si bienfaisant. Jusqu'à quand n'aurons-nous, pour nous éclairer, que ce gaz d'une civilisation décrépite, dont les explosions épouvantables viennent de plonger le monde entier dans la stupeur !

Paris, 16 *juin* 1871.

V. DE P. BAILLY,
des Augustins de l'Assomption.

DE L'UNIVERSITÉ.

Son origine. — Sa doctrine. — Son influence morale (1).

IV.

1. L'instruction est inséparable de l'éducation, ou plutôt l'instruction n'est elle-même que l'éducation de l'intelligence. Alors même que l'Etat, déguisé en maître d'école, sous le nom emprunté d'Université, n'admettrait pas de pensionnaires dans ses établissements et prétendrait se borner à l'enseignement des sciences et des lettres, laissant à la famille la direction du développement moral des facultés, il n'en conserverait pas moins une influence très-considérable sur l'éducation tout entière.

Car, premièrement, il est impossible de tout enseigner au collége; il est même funeste de trop enseigner, de récentes expériences l'ont surabondamment prouvé. Dès lors, qui ne comprendrait l'importance d'un choix dont la nécessité est reconnue? Parmi les matières qui peuvent faire l'objet de l'instruction pédagogique, il convient d'écarter celles qui se prêtent moins bien au développement harmonique des facultés et qui, par suite, ne feraient que surcharger inutilement le programme des études classiques; il faut savoir se borner aux objets d'études qui concourent le plus efficacement à la formation de l'homme. L'éducation doit user avec une certaine sobriété des ressources que lui fournit l'instruction.

En second lieu, prétendrait-on que la grammaire et les mathématiques, par exemple, n'ont aucun rapport avec l'éducation morale, et que la manière de les enseigner est sans influence sur les jeunes âmes? Mais ne voit-on pas que l'excès d'un côté ou d'un autre peut avoir des conséquences fâcheuses et irrépa-

(1) Voir les deux numéros précédents, mai et juin.

rables ? L'enseignement des langues, en prenant pour type une langue ancienne, est sans doute un moyen précieux d'éducation. Mais, s'il s'est poussé jusqu'à la subtilité, jusqu'à la discussion trop complexe et trop minutieuse des textes, il aura pour effet de produire des esprits à vue courte, aptes à la critique et presque incapables de s'élever à des vues d'ensemble. L'étude du langage, si propre à élever l'âme jusqu'à Dieu, qui est lui-même l'éternelle Parole et le créateur de la parole humaine, cette étude sera réduite à l'anatomie d'un squelette. Il en est de même des sciences exactes. Donnez-leur une prépondérance abusive, et vous obtiendrez de petits prodiges, de charmants petits mécanismes, propres à résoudre de jolis problèmes, méprisant un peu leurs voisins, incapables eux-mêmes de comprendre ce qui n'est pas du domaine de la quantité : « Ce qui passera la géométrie les dépassera », dirons-nous, sans manquer de respect à notre Pascal.

En troisième lieu, la littérature, l'histoire, la philosophie touchent à tous les grands problèmes sociaux. Il n'est donc pas possible de les enseigner sans que l'éducation en soit profondément modifiée.

L'instruction indépendante est donc un rêve aussi absurde en pratique qu'en théorie, bien digne de figurer à côté de la morale indépendante.

Les élèves suivront en général la voie morale où les auront attirés les leçons de leurs professeurs. L'esprit de famille, si faible de nos jours, ne pourrait opposer, à l'influence de l'instruction et à l'ascendant de celui qui la donne, qu'une digue bien peu solide et bien aisément renversée.

Sous ce nom d'Université, qu'il lui a paru bon d'emprunter aux siècles chrétiens, l'Etat se trouve donc être en toute vérité, si étrange que cela paraisse, une corporation chargée de former l'esprit et le cœur des jeunes générations. Le ministère de l'instruction publique pourrait tout aussi bien être nommé le ministère de l'éducation publique.

Au surplus, c'est un point qui n'est guère contesté. M. Duruy a déclaré que l'Université voulait « former des hommes et non

pas seulement des bacheliers ». Le zélé ministre a prétendu même se charger des jeunes filles; — serait-ce pour *former des femmes?* Il n'eût pas osé le dire, ni se proclamer en cela plus compétent que ces corporations de vierges qu'on appelle encore des mères; — c'est donc aussi pour *former des hommes;* ainsi le veut l'égalité, malgré la nature.

Il n'est pas un proviseur qui ne répète, en toute occasion, que l'éducation a plus de prix, à ses yeux, que l'instruction, et que les familles trouveront, dans l'établissement qu'il dirige, tous les moyens d'éducation les plus parfaits et les conditions les plus favorables à leur emploi.

Donc l'Université, c'est-à-dire le service administratif qui porte ce nom, a véritablement charge d'âmes; elle est responsable de l'éducation publique.

Donc nous avons le droit de lui demander compte de sa doctrine, à moins qu'on n'imagine cette monstruosité d'une corporation chargée d'élever la jeunesse et qui n'aurait point de doctrine.

2. Or, quelle est la doctrine de l'Université? Je demande qu'on veuille bien m'en faire connaître le code, m'indiquer au moins le recueil officiel ou officieux qui en contient les points les plus généralement acceptés.

Ce recueil n'existe pas.

Il y a des concours pour l'agrégation; il y a des grades successifs dont les professeurs non agrégés sont plus ou moins pourvus. C'est tout naturellement dans les programmes de ces concours ou de ces examens et dans le plan d'études des lycées qu'il faut essayer de trouver la doctrine de l'Université. Or, ces programmes et ces plans n'ont rien de fixe; chaque ministre les modifie à son gré sous l'influence des révolutions, sous l'entraînement de ses vues particulières. Et, de plus, ils sont conçus en termes vagues qui ne préjugent en rien les questions de doctrine. Toutes les écoles, toutes les sectes, tous les cultes peuvent s'en accommoder. Les auteurs de ces programmes sont maîtres passés dans l'art de concilier l'erreur et la vérité, la religion et la libre-pensée; ils ont inventé un nouveau genre de style, le *style universitaire*, je ne sais quelle manière italienne d'écrire en

français : irréligieux par voie d'allusion, ils ont le secret de piquer les gens sans les offenser directement ; ils savent se ménager toujours une porte pour le désaveu, et nul ne possède, au même degré qu'eux, le secret d'écrire en notre langue et d'être clairs, tout en ne disant absolument rien de précis.

Il suit de là que, pour saisir les doctrines de l'Université, il faut recourir aux ouvrages de ses plus éminents professeurs et de ses grands-maîtres.

3. Qu'enseigne sur Dieu la philosophie universitaire ? « Mon Dieu n'est pas l'abstraction de l'unité absolue, le Dieu mort de la scholastique; mon Dieu, le Dieu de la conscience, n'est pas un roi solitaire rélégué par la création sur le trône d'une éternité silencieuse et d'une existence absolue qui ressemble au néant même... C'est un Dieu qui est tout à la fois Dieu, nature, humanité » (1). C'est M. Cousin qui vient de répondre; et, par sa bouche, l'Université tout entière à prononcé son adhésion à la formule du panthéisme.

« Jéhovah n'était que l'expression sublime de la patrie, et dans le vaste plan de Moïse, la cité de Dieu n'était pas distincte de la cité terrestre » (2). Le vrai Dieu, le Dieu vivant, ce Dieu qui s'est défini lui-même CELUI QUI EST, l'histoire enseignée dans l'Université en fait un dieu local, comme ces démons qui peuplaient l'Olympe des Grecs.

Il faut avoir le courage de citer de nouveau ces textes blasphématoires, puisqu'on ne les a ni démentis ni désavoués. « Jupiter et Jésus sont deux faces de la vérité également adorables ; les mystères du Christianisme sont une enveloppe usée et comme une nue obscurcie de mythes, de symboles et de figures que le soleil de la philosophie dissipera » (3).

(1) *Fragments de philosophie*, 3me édition.

(2) Burette, *Cahiers d'histoire*, approuvés pour tous les colléges, par le Conseil de l'instruction publique.

(3) Jouffroy, conseiller de l'Université, professeur de philosophie au Collége de France, à la Sorbonne et à l'Ecole normale : *Mélanges philosophiques*, — *Problèmes de la destinée humaine*. C'est le résumé de ses cours fait par l'auteur même.

« La terre enfante véritablement son Dieu dans le cours des âges » (1).

« Notre intelligence, ou plutôt celle qui fait son apparition en nous, est un fragment de la raison universelle, absolue, infaillible de la raison éternelle (2)... La raison est le Dieu du genre humain (3)... Dans le système de Spinoza, la création est impossible ; dans le mien, elle est nécessaire (4) ».

Bossuet disait des athées : « La terre produit peu de tels monstres ; les idolâtres mêmes et les infidèles les ont en horreur ; et lorsque, dans la lumière du Christianisme, on en découvre quelqu'un, on en doit estimer la rencontre malheureuse et abominable ».

Que dire d'un Etat qui les propose et (peu s'en faut) les impose pour professeurs à nos enfants ? qui nous oblige à contribuer de nos deniers pour entretenir les chaires de l'athéisme ?

L'arbre a porté ses fruits. Les maîtres ont posé les principes, les disciples ont tiré les conséquences. C'est au nom de l'athéisme que la Commune de Paris organisait le meurtre, le pillage et l'incendie. Du haut de la chaire de Saint-Sulpice profanée, un enfant de douze ans répétait la négation et le blasphème de Proudhon.

MM. Cousin, Damiron, Jouffroy, Garnier, Saisset, Jules Simon, ne sont pas des athées formels, j'en conviens. Mais leur Dieu-nature-humanité, leur Dieu qui est la Raison universelle, dont notre intelligence n'est qu'un fragment, une émanation, ce Dieu qui devient personne par le fait nécessaire de sa création, ce Dieu se distingue fort mal du Dieu de Pierre Leroux, du Dieu des sophistes allemands, de ce Dieu qui se fait toujours et qui n'est jamais. L'éclectisme a préparé les voies de l'athéisme, qui ne s'est pas fait attendre. M. Comte fut chargé de l'enseigner, dans les bâtiments mêmes dont fait partie Notre-Dame des-Victoires ; MM. Jacques et Vacherot le professèrent avec

(1) M. Edgard Quinet, *Génie des religions.*

(2) Cousin, *Cours de l'Histoire de la Philosophie,* cinquième leçon.

(3) Cousin, *Fragments philosophiques.* 3e édition, préface.

(4) Id., *ibid.*

trop de franchise; il a fait son tour de France avec plusieurs de leurs disciples.

« Le panthéisme de M. Cousin, et c'est un homme compétent qui le juge, un autre universitaire, M. Gatien Arnoult, le panthéisme de M. Cousin est au moins frère de l'athéisme... Il n'est parvenu qu'à faire des athées, parlant mal chrétien et parodiant le catholicisme. Beaucoup de ceux qui étaient ses disciples se sont faits Saint-Simoniens » (1).

Or, Cousin avait enseigné publiquement ses doctrines ; comme membre de l'Université, il avait déjà fait imprimer les livres qui en contiennent l'exposition, lorsqu'il a été placé à la tête de l'Université en qualité de grand-maître. Chargé de l'enseignement philosophique à la Sorbonne et à l'Ecole normale, il était devenu directeur de cette école, « destinée à former des professeurs pour tous les colléges » (2). Là, il n'a cessé de répéter et d'inculquer ses systèmes impies ; depuis, toutes les chaires ont été confiées à ses adeptes ; il a régné en maître absolu sur l'enseignement philosophique. Le *Manuel de philosophie*, *adopté pour l'enseignement de tous les colléges*, rédigé par un élève de l'Ecole normale sur le *programme officiel du conseil*, *approuvé* par ce même conseil, est le code de ce panthéisme athée, destructeur de toute religion. On y conseille, avec les ouvrages de Damiron et de Jouffroy, disciples de Cousin, le poème athée de Lucrèce, un *penseur exercé ;* les œuvres de Spinoza, un athée en lourde et géométrique prose, qu'on dit être certainement « un des plus éminents esprits de l'âge moderne ». On y célèbre Voltaire, ses romans, ses dialogues, ses œuvres historiques, ses poésies légères, son *Dictionnaire philosophique*, en ayant soin d'allécher la curiosité des jeunes âmes par l'attrait vanté « de la clarté et du charme de la forme » (3). On y

(1) *Doctrine philosophique*, p. 172 et suiv.

(2) *Almanach de l'université.*

(3) L'arrêté de 1809 se bornait à recommander aux professeurs de se pénétrer de ce qu'il y a de meilleur dans Platon, Aristote, Cicéron, Bacon, Descartes, Pascal, Port-Royal, Locke, Leibnitz, Malebranche, Fénelon, Clarke, Wolff, S'Gravesande, Burlamaqui, Condillac, Euler et Charles Bonnet. La « liste est curieuse », dit M. Cournot.

recommande d'Alembert, Codillac, Rousseau, dont on signale, avec un art perfide aux passions naissantes, l'*Héloïse*, l'*Emile*, etc., etc. ». Ces prétendus apôtres du spiritualisme renvoient, en outre, les jeunes gens à Cabanis, à Broussais, à Gall et à La Romiguière, comme aux représentants du sensualisme. Le livre de La Romiguière est, dit le *Manuel*, « devenu populaire par l'agrément de la forme et la clarté des idées ».

« L'homme et le monde sont de même souche, dit Damiron, professeur à son tour de l'Ecole normale et de la Sorbonne, etc., etc.; et Dieu, leur père commun, n'a fait, en leur donnant l'être, que mettre, sous des formes diversifiées, son infinie activité » (1).

Nous pourrions multiplier à l'infini les citations. Tout l'enseignement universitaire est gangrené de panthéisme ou d'athéisme plus ou moins mal déguisé. Parmi ces blasphémateurs et ces profanateurs de l'enfance, on sait combien se distingua le fougueux professeur Lerminier. Voulez-vous me permettre de transcrire quelques-uns de ses exécrables blasphèmes? « Le Christianisme a tiré son Dieu des entrailles d'une femme, l'a fait homme, etc. Un juif replongea Dieu dans les profondeurs de la substance. Voilà pourquoi Spinoza est si grand; il n'a pas hésité à rivaliser avec Jésus. Le Nazaréen avait annoncé le Dieu-homme, le Hollandais proclama le Monde-Dieu ». On reconnaît là le blasphème toujours pédant, souvent obscur et demésurément lourd, de ce recueil qui contient la collection de toutes les impiétés modernes (2) et auquel nous avons emprunté, malgré nos répugnances, ces criminelles paroles.

(1) *Cours de philosophie*, p. 437.

(2) Nos lecteurs ont nommé la *Revue des Deux-Mondes*, journal qui n'aurait pas dix lecteurs, s'il n'était pas l'organe accrédité de tous les ennemis de Dieu. Je lui connais beaucoup d'abonnés qui ne peuvent en supporter la lecture, mais qui croient honorable de la recevoir: cela les *pose* dans leur entourage. J'en connais d'autres qui, le cœur aidant, se sont laissé prendre au jargon scientifique de ces professeurs de mensonge. Ce recueil fourmille d'erreurs historiques, de textes cités à faux, de sophismes noyés dans la phrase, une phrase verbeuse, prolixe, émaillée de locutions techniques et prétentieuses. Son grand artifice est de partir de propositions *aujourd'hui reconnues comme*

4. Nous reculons devant une accumulation de textes trop faciles à trouver. L'enseignement philosophique de l'Université est absolument corrompu; c'est une conspiration permanente contre la société. Que l'on essaie de nous contredire, et les preuves surabonderont, empruntées aux professeurs de toutes les époques, depuis que l'Université a été créée, par le premier Bonaparte, jusqu'à l'heure actuelle, qui devrait être et qui sera sa dernière heure, si les parents ont quelque souci de leurs enfants et si le clergé français, conservateur naturel de la famille, gardien de l'enfance, veut bien se montrer dans une imposante unanimité. C'est pour lui, c'est pour l'Eglise, c'est pour la société, une question vitale, et jamais l'occasion ne fut plus favorable pour en obtenir la solution.

Nous faisons appel à tous ceux qui auraient encore quelques nuages devant les yeux. Qu'ils veuillent bien nous faire part des motifs qui les retiennent en suspens et les empêchent de grossir les rangs de la sainte croisade.

Quand le maître, donné à l'enfant pour le diriger, travaille à l'égarer et à le perdre, d'où peut-on espérer le salut? Pour mon compte, je n'hésite pas à le dire, comme je le crois fermement, si parfois il sort de l'Université quelques enfants ayant conservé la foi et la vertu dans leur intégrité, ce fait, bien établi, suffirait seul à démontrer l'existence des Anges.

Mais revenons à la philosophie. De Royer-Collard à M. Jules Simon, les grands-maîtres ont été souvent des philosophes. La philosophie rationaliste, ennemie de la foi chrétienne, ne serait-ce pas cette âme de l'Université que nous cherchions sans pouvoir la rencontrer? Dans l'Université, toutes les écoles se sont donné rendez-vous: le sensualisme et l'idéalisme s'y coudoient;

vraies, que *personne ne conteste plus*, comme aussi d'écarter *tout ce qui est suranné, aujourd'hui généralement rejeté... Il n'est plus permis à quiconque est au courant*, etc., etc. Jamais de définitions exactes, jamais d'exposition claire, procédant par divisions complètes. Je ne connais qu'une *Revue* qui soit de taille à se mesurer avec la *Revue des Deux-Mondes*, dans l'emploi de ce procédé commode : c'est la *Revue de l'instruction publique*. C'est là qu'il faudrait étudier l'esprit et la doctrine de l'Université.

les matérialistes purs, si toutefois ces mots peuvent s'accoupler sans ironie, y font bon ménage avec les panthéistes; il y a des déistes et des athées qui ne diffèrent que par la formule. Le Dieu *in τῷ fieri*, le *Dieu-humanité*, le Dieu qui (disait un jour M. Renan, dans la *Revue* de M. Buloz) sera peut-être consommé par un progrès définitif de la chimie; tous ces Dieux divers, dont Proudhon se moquait, sont des Dieux fort peu gênants. Les encyclopédistes avaient réussi sans peine à mettre Bacon à la mode, Bacon, cet insigne mystificateur de la philosophie; plus tard, on raffola de Condillac; Cabanis eut son heure; de nos jours, Cousin est parvenu à imposer ses phrases, absolument vides de toute philosophie sérieuse; Kant et Fichte et Schelling et Hegel nous ont envahis; maintenant M. Sarcey nous recommande Büchner et Moleschott. Dans cet affreux chaos d'idées, quelques catholiques se font timidement entendre, si timidement qu'on a de la peine à distinguer leur voix; hélas! ils s'obstinent, dans ce milieu si peu fait pour eux, toujours prêts à excuser leurs confrères en philosophie, toujours disposés à taxer d'exagération ceux qui les avertissent charitablement de la mauvaise compagnie où ils se trouvent.

L'Université, c'est vraiment le panthéon des doctrines.

Un jour, fatigué, disait-il, des plaintes portées contre la philosophie universitaire par les pères de famille et le clergé, en réalité désireux de rabaisser tout enseignement au niveau des intérêts matériels, son unique préoccupation, le gouvernement mit la philosophie à la porte. Sur les instances de la servante congédiée, il consentit à lui rendre du service et à l'employer sous le nom de *Logique*. Un autre ministre lui restitua son bon vieux nom.

C'est ainsi que la philosophie, séparée de l'Eglise, est devenue le jouet des sophistes et le passe-temps des ministres de l'Instruction publique.

5. Dans l'enseignement supérieur, l'Université possède, il est vrai, des *facultés de théologie*. Mais ici se présente le même antagonisme: Université singulière, qui brille par l'absence de toute unité!

La chaire de philosophie et celle de théologie font entendre des enseignements contradictoires. Les professeurs de sciences naturelles, lorsqu'ils abordent les données plus ou moins obscures que ces sciences fournissent à l'histoire, contredisent tantôt l'unité d'espèce, tantôt la création, d'autres fois la spiritualité de l'âme; le chimiste, s'arrogeant parfois le rôle de théologien, se met à envahir tous les domaines; le monde moral est soumis à l'influence des réactifs, et la foi reste au fond du creuset.

Ces prétendus observateurs sortent du domaine de l'observation; ces déclamateurs si outrés contre l'hypothèse se trouvent être des hommes dont l'imagination est inépuisable en fait d'hypothèses gratuites et absurdes. Ils déploient un art infini pour parvenir à donner à ces hypothèses, qui ne supporteraient pas une analyse tant soit peu sérieuse, certaines couleurs de vraisemblance, grâce à l'abus de la terminologie scientifique et grâce surtout aux complaisances intéressées du siècle. Car les hommes de notre temps sont avides de justifier par la science les plus coupables voluptés, les ambitions les plus désordonnées. Et qui nomme, d'ailleurs, aux facultés de théologie? Qui est chargé de former cette sorte de sénat universitaire, destiné à servir en quelque manière d'enseignement pondérateur et à maintenir entre toutes les doctrines l'équilibre rompu en faveur de la philosophie irréligieuse? C'est l'Etat, chose monstrueuse! oui, l'Etat qui nomme les professeurs de dogme, de morale et de droit ecclésiastique. Les évêques n'ont, au fond, qu'un droit obscur de présentation, droit qui leur a été plus d'une fois contesté, qui pourrait leur être enlevé demain.

Certes, il a fallu que le clergé français fût vraiment Romain dans son fond pour résister à une telle épreuve; et pour que de tels excès de pouvoir n'aient pas suscité des Sorbonnes hérétiques, il faut que l'Eglise catholique ait dans notre sol de bien puissantes racines.

6. Il en est qui regardent la philosophie comme une occupation frivole et dangereuse de l'esprit. Tout au plus, si on les en croit, les systèmes des philosophes peuvent-ils faire l'objet d'études purement historiques. L'Université a semblé pencher vers

cette opinion. Car c'est dans la Faculté des lettres, et non dans celle des sciences, qu'elle a rangé l'enseignement philosophique. Mais cette réserve n'a pas été acceptée dans la pratique par les professeurs. Le professeur de philosophie a dogmatisé en face de l'aumônier, et le conflit entre la religion et la philosophie a éclaté en plein collége, en présence des enfants. Conflit scandaleux, même au point de vue de la prudence humaine. Car, s'il y a une religion commune à la majorité des familles, il est fort extraordinaire que l'Etat se permette d'enseigner une philosophie contraire à cette religion; et, s'il n'y a point de religion reconnue par la majorité des familles, il serait bien plus étrange encore qu'il y eût, comme le dit M. Cournot, » une philosophie d'Etat » (1).

Voilà pourquoi, « dans presque tout le nord de l'Europe, en Hollande, en Saxe, en Bavière, en Wurtemberg, dans presque toute cette Allemagne où la philosophie tient un si haut rang dans l'ordre des travaux intellectuels, il n'est, si nous sommes bien informés, aucun des établissements qui correspondent à nos colléges, aucun gymnase, aucune école latine qui comprenne même les parties les plus élémentaires de la philosophie dans le cadre de ses études. Il en a été de même en Prusse jusqu'en 1827. A cette époque seulement, la philosophie est descendue dans les gymnases, mais dans une mesure très-limitée. Il n'en est pas question dans les établissements qui préparent, en Angleterre, aux études des Universités, tels que ceux d'Eton, de Harow, de Rugby, de Westminster, etc. » (2). Le législateur de 1802 (3) voulait qu'on enseignât, dans les lycées de France, la logique et la morale seulement. Le mouvement de réaction se prononce davantage dans le règlement de 1809, aux termes duquel il doit y avoir une année de *philosophie* dans les lycées les plus importants. Dès 1810, une chaire de philosophie est créée dans

(1) *Des établissements d'instruction publique*, p. 116.

(2) *Rapport à la chambre des pairs, en* 1844, par M. le duc de Broglie, cité par M. Cournot, p. 120.

(3) « En 1802, la métaphysique était encore *mal famée* et réduite *à changer de nom* ». M. Cournot, p. 562.

chaque faculté des lettres; ce professeur doit traiter les principales questions de la logique, de *la métaphysique* et de la morale. On avait en vue « d'apprendre à vivre aux idéologues d'Auteuil et aux géomètres d'Arcueil; mais aussi cela était gros de MM. Royer-Collard, Cousin et Jouffroy » (1). Dès 1821, « l'arbre avait porté ses fruits », quand on statua, par l'ordonnance du 27 février, que l'enseignement des sciences serait séparé de celui des lettres; que le cours de philosophie des collèges serait de deux ans, et que les leçons ne pourraient être données qu'en latin. Or « il se trouva que les maîtres n'étaient pas plus préparés que les élèves à parler latin, et l'ordonnance n'eut, de ce chef, aucune exécution ». Et bientôt fit son apparition cette philosophie d'Etat qui finit par alarmer les familles, non sans raison. Mais voici que le vent du siècle lui-même balaie le champ de bataille. En 1852, la philosophie tout entière disparaît du programme, pour y faire sa rentrée en 1864.

7. Mais enfin l'Université n'a pas cru qu'il lui fût possible d'abandonner l'enseignement de la philosophie. C'est là un des nombreux écueils auxquels elle était fatalement conduite à se briser. Elle a donc eu ses agrégations de philosophie, et l'Ecole normale a dû en former la préparation. Qu'en est-il résulté? » Un jeune israélite, qui entre à l'Ecole normale, dit M. Cournot, ne manque guère de se tourner de lui-même vers l'enseignement de la philosophie. Il y a, dans toutes ces têtes, un peu de Philon, de Maimonide et de Mendelsohn, voire même de Spinoza. Si l'on ouvre un concours d'agrégation pour la philosophie, on ne pourra pas, sans blesser tous les principes de notre droit public, refuser de l'y admettre; et s'il réussit, on ne pourra, sans injustice, se dispenser de l'envoyer professer la philosophie dans quelque lycée, au risque de faire crier contre l'administration scholaire, qui va chercher des juifs pour leur confier l'enseignement de la philosophie » (2).

D'où l'éminent universitaire conclut à la suppression de l'agrégation spéciale de philosophie, afin que l'administration

(1) M. Cournot, p. 363.

(2) M. Cournot, p. 207.

puisse écarter de cet *enseignement scabreux* « celui dont le *culte*, la *tournure d'esprit*, les *engagements* ou les *écrits antérieurs* seraient une *cause d'embarras* ». On choisira de préférence un professeur « *qui n'aura pas de système ;* il ne sera pas très-versé dans les subtilités de doctrine ou dans les curiosités historiques ; mais il n'en sera que plus propre à donner *avec réserve* les notions générales qui doivent suffire à des écoliers ». Car la *délicatesse* de cet enseignement « exige que l'on ait égard, dans le choix des professeurs, bien plus aux qualités générales de leur esprit et à *certaines convenances extérieures* qu'à la profondeur de leurs études spéciales » (1).

L'aveu ne laisse rien à désirer : c'est le *coup de chapeau* de M. Cousin.

Un collége libre, qui annoncerait dans son prospectus de si étranges dissimulations, tomberait sous l'explosion des honnêtes gens indignés. Mais les honnêtes gens ont pour l'Université des tendresses particulières. Et l'Académie, qui fait le dictionnaire, n'a pas encore adopté les mots *universitarisme* et *universitaire*, au lieu de *jésuitisme* et *jésuitique*, odieuses appellations qu'elle s'est laissé imposer par la calomnie.

Il nous reste à dire quelques mots de l'enseignement de la morale et de l'histoire dans l'Université.

(*A continuer.*) L. ALLEMAND.

(1) M. Cournot, p. 207.

TOUT EST A FAIRE OU A REFAIRE.

Nous empruntons à la *Revue des questions historiques* quelques pages de M. Léon Gautier, sur un sujet qui a été l'une de nos grandes préoccupations, lorsque nous avons proposé aux catholiques de former une *Ligue pour la défense de l'Eglise.* Il s'agit des Universités libres. M. Léon Gautier conseille aux catholiques *de se préparer* ; le conseil est d'un homme compétent, nous espérons qu'il sera entendu.

Parmi les *excès* qu'il *faut soigneusement éviter, le plus dangereux c'est la Rhétorique ;* c'est le *beau-parler, qui est si à la mode dans toutes nos facultés.* A la critique très-fine et très-vraie qu'il en fait, M. Léon Gautier ajoute quelques règles pratiques dont il convient, dès aujourd'hui, de prendre bonne note; elles sont excellentes, parfaitement formulées, et nous n'hésitons pas à dire qu'elles ont leur place marquée d'avance dans les constitutions de nos universités futures.

Nous ne ferons qu'une réserve au sujet de la liberté de l'enseignement supérieur. Nous estimons que cette liberté sera à peu près illusoire, si « l'Etat garde *ses* établissements d'instruction publique, s'il a *ses* universités ». Il est de l'essence même d'une Université de ne pas appartenir à l'Etat ; en d'autres termes, il est absurde que l'Etat soit lui-même une Université. Il faut que nos habitudes de centralisation révolutionnaire soient tout-à-fait passées dans notre tempérament national, pour que cette absurdité ne frappe pas tous les yeux. Que l'Etat encourage, qu'il protége certains établissements scientifiques; que l'on respecte ce qui nous reste encore des fondations de nos rois; que les largesses de l'Etat viennent encourager nos astronomes et nos savants, cela va de soi. Mais que l'Etat *ait* SES *Universités*, qu'il y enseigne par des fonctionnaires à sa nomination, voilà qui est incompatible avec la liberté que l'on réclame si justement.

M. Léon Gautier invite l'Etat à nous donner cette liberté, en lui faisant observer « qu'il y est intéressé ». Tant que l'Etat s'identifiera avec l'Université, il ne parviendra jamais à saisir tout l'intérêt qu'il y aurait pour lui à se donner des concurrents. Et d'autre part, il nous paraît fort extraordinaire que nous payions de nos deniers l'Université de l'Etat, pendant que, de nos deniers encore, nous soutiendrions d'autres universités pour lui faire concurrence. « C'est à qui aura les meilleurs professeurs, les sujets les plus distingués, l'enseignement le mieux organisé ». Fort bien, mais la lutte est trop inégale, entre l'Etat, qui puise dans le budget toutes les ressources d'organisation, et nous, qui devrions suffire à l'entretien de nos professeurs et à l'entretien de ceux de l'Etat.

Rome n'était-elle pas intéressée, dans le même sens, à la conservation de Carthage? Elle aurait dû sans doute demander « à l'émulation » de la colonie phénicienne le progrès de sa marine. Elle préféra suivre le conseil du vieux Caton : *Delenda Carthago ;* et alors débarrassée de son implacable ennemie, elle put poursuivre le cours de ses glorieuses destinées. Nous ne doutons pas que le savant publiciste de la *Revue des questions historiques* n'accepte, comme nous, la nécessité de faire table rase de l'Université impériale, pour que la liberté de l'enseignement supérieur devienne possible et pratique, et que la France, elle aussi, puisse reprendre sa glorieuse mission. Ces réserves faites, nous laissons la parole au maître. L. ALL.

« En matière d'instruction, *tout est parmi nous à faire ou à refaire.*

« On parle beaucoup de décentralisation depuis quelques mois, et, vraiment, l'on n'en saurait trop parler. Mais c'est surtout la décentralisation de l'enseignement qu'il faut revendiquer tous les jours, à toutes les heures, sans se lasser jamais, avec une obstination acharnée et invincible. Si nous n'en revenons pas franchement au système des Universités, nous sommes perdus. Les Universités, c'est la force de l'Allemagne et le secret de ses triomphes. Mais gardons-nous de croire que ce sera là un em-

prunt servile, fait à nos plus intimes, à nos plus mortels ennemis. Non, non : les Universités sont d'origine catholique ; elles sont la gloire d'une époque que nous avons trop oubliée ; elles appartiennent incontestablement au moyen-âge. Et c'est la France qui a donné l'impulsion universitaire à toute la chrétienté. Et c'est en France qu'étaient les Universités les plus célèbres. Que notre amour propre se rassure : en créant vingt Universités sur le sol actuel de notre France, nous ne ferons d'emprunt qu'à nous-mêmes. Mais cet emprunt, il le faut faire, et sans retard.

« Là se présente cette question, si grande et si simple, de la liberté de l'enseignement supérieur. Sans cette liberté nécessaire et essentielle, la décentralisation intellectuelle n'aura pas, suivant nous, de résultats satisfaisants. C'est à l'émulation des Universités libres qu'il faut demander le progrès de cette institution. Que l'Etat garde *ses* établissements d'instruction publique, qu'il ait *ses* Universités, nous y consentons. Mais il ne saurait, au nom de la liberté, nous refuser d'avoir *nos* chaires de médecine, de droit, de sciences et de théologie. Et même il y est intéressé, car ces différentes Universités lutteront noblement entre elles. C'est à qui aura les meilleurs professeurs, les « sujets les plus distingués », l'enseignement le mieux organisé.

« Catholiques, il faut nous préparer à cette liberté de l'enseignement supérieur. Les temps sont proches. Lorsque cette bienheureuse liberté nous sera donnée il ne faut pas qu'elle tombe sur nous comme la foudre, mais qu'elle descende comme un bienfait. Les hommes nous manquent ? formons-en. La science nous manque ? étudions. L'argent nous manque ? il viendra. L'espérance nous manque ? levons les yeux en haut.

« Il est plusieurs excès, en matière d'enseignement, qu'il nous faudra, d'ailleurs, éviter très-soigneusement. Le plus dangereux, le monstre que je redoute le plus, c'est la Rhétorique, c'est le beau-parler qui est si à la mode au Collége de France, à la Sorbonne, dans toutes nos facultés, partout. Les cours supérieurs ne sont guère en France que des exhibitions d'éloquence. Le professeur tient à avoir son auditoire émaillé de dames : il se met à leur portée. Il est spirituel, il est verbeux, il est charmant.

S'il n'a pas l'heur de posséder des dames, il s'adresse aux opinions politiques de la jeunesse qui l'écoute. Il vise à la finesse, à la malice, à l'esprit gaulois ; et l'Allusion, « aux vêtements de gaze », se tient sans cesse auprès de lui. C'est délicieux, sans doute ; mais, hélas ! cela ne sert à rien. On sort de là tout aussi ignorant que ravi. Et voilà pourtant comment, depuis longtemps, nous entendons l'enseignement supérieur. Je dis qu'il faut changer tout cela.

« Tout cours sérieux doit se faire en petit comité, autour d'une table chargée de bons livres. Le professeur ne doit pas dédaigner de s'asseoir au milieu de ses élèves, et surtout de les interroger : « Expliquez-moi tel texte, critiquez-moi tel fait scientifique, prenez de l'initiative scientifique, cherchez, trouvez, marchez ». En de tels cours, pas d'éloquence ; pas de jolies phrases fines et pleines d'un venin délicat contre telle ou telle forme politique ; pas d'allusions, pas de fleurs. En Allemagne, on ne connaît pas ces choses charmantes. Mais on y travaille énergiquement ; mais on y fait de la science solide ; mais on y arrive à donner à toutes les sciences la précision des mathématiques. Le professeur est un bon homme, qui cause gravement avec ses élèves, et non pas un orateur qui verse sur eux des torrents de lumière. Au moyen-âge, tout cours était fait *sur un livre* qu'on lisait aux élèves, et qu'on leur expliquait ensuite. Je vous jure qu'un tel système a du bon, bien qu'il ait été trop souvent oublié par MM. les professeurs et *lecteurs* du Collége de France. Au nom de Dieu, si nous fondons des Universités catholiques, écrivons sur la porte : « Défense aux beaux parleurs d'entrer ici ! » Sinon, tout ira mal, tout croulera.

« Il me semble que trois ou quatre grandes Universités catholiques suffiraient pour la France : une pour chaque région du Nord, du Sud, de l'Est et de l'Ouest. Je n'en désire point à Paris, où les jeunes gens sont trop livrés à tous les souffles mauvais de la philosophie, du plaisir, et (qui pis est) de la politique. De bons esprits sont déjà très préoccupés, j'allais dire très occupés, de ces fondations prochaines. Il y faut songer. Je connais un illustre évêque qui trace en ce moment le plan déjà

très avancé d'une Université *complète.* J'étonnerai sans doute mes lecteurs en leur disant qu'il en trouve à peu près *tous* les éléments dans sa propre ville épiscopale, sans se voir obligé à rien chercher plus loin. C'est qu'en effet nous n'avons pas besoin d'un si grand nombre de chaires dans chacune de nos Facultés : quatre ou cinq peuvent largement suffire. Quatre ou cinq médecins, d'un esprit pratique et élevé, sont le noyau d'une Faculté de médecine ; quatre ou cinq avocats, d'une probité et d'une science éprouvées, suffisent à une faculté de droit. Et ainsi des autres. Seulement, demandons à tous ces savants d'être *avant tout chrétiens.* Demandons à toutes les voix, à toutes les intelligences qui seront chargées de faire, parmi nous, des hommes, des Français et des chrétiens, une adhésion loyale à toutes les doctrines de l'Eglise, et à celles surtout que le Pape a tout récemment promulguées ».

Léon Gautier.

LA LIGUE CATHOLIQUE

POUR LA DÉFENSE DE L'ÉGLISE.

I.

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que le projet de *Ligue catholique*, exposé dans notre numéro de mai (1), a trouvé partout un excellent accueil. Il répond tellement aux besoins de la grande cause que nous soutenons ; il est l'expression si fidèle de l'idée et du désir qui tourmentent, depuis quelque temps, les intelligences et les volontés vraiment dévouées à l'Eglise catholique, qu'il a rencontré, dans une foule de localités, un précieux écho, et suscité, dans les feuilles vouées à la défense des vrais principes, les plus instructives et les plus consolantes révélations.

(1) Voir le nº 1, mai 1871. « Projet de Ligue catholique pour la défense de l'Eglise », page 9.

Il ne nous est plus permis d'en douter; les correspondances échangées, les adhésions reçues prouvent, au-delà de notre attente, ce fait capital : la Ligue catholique existe, sur tous les points de la France, à l'état latent; le terrain est prêt; un grand nombre d'éléments n'attendent que le signal et l'occasion pour se révéler avec des proportions inattendues et imposantes. Il faut seulement donner à ces monades impatientes d'action, à ces forces éparses, à ces individualités résolues, mais impuissantes par leur isolement, un moyen de se mettre en communication, de correspondre, d'agir avec ensemble.

Nous avons indiqué, dans le projet soumis à nos lecteurs, les grandes questions dont les *Ligueurs* devaient s'occuper : déjà nous avons reçu, sur divers sujets, des communications intéressantes (1). Elles affirment un double devoir : 1° s'associer ou se grouper; 2° ne pas perdre un temps précieux. Elles révèlent encore combien il est urgent de provoquer des initiatives locales, destinées à se rattacher plus tard au plan général d'action, sans perdre leur autonomie et leur caractère particulier.

II.

Dès les premiers jours d'avril, un prêtre éminent, qui a eu l'insigne faveur de se trouver auprès de Mgr Gerbet, dans les luttes soutenues par cet illustre athlète de l'Eglise contre la Révolution (2), M. de Ladoue, vicaire-général d'Auch, proposait la *Création de comités départementaux d'initiative et de défense*. Ces comités auraient pour mission d'étudier, à tous les points de vue, dans l'ordre religieux et social comme dans l'ordre moral et intellectuel, les droits et les intérêts de la France catholique, pour les formuler, les affirmer, les revendiquer et les défendre. Une polémique s'est engagée à ce sujet dans *le Conservateur*, journal catholique d'Auch, qui a publié

(1) Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce mouvement, et nous les prions de nous signaler à leur tour tout ce qui leur paraîtrait s'y rattacher.

(2) *Mgr Gerbet, sa vie, ses œuvres et l'Ecole mennaisienne,* par M. l'abbé de Ladoue, chez Tolra et Haton, Paris. Ouvrage éminemment instructif au milieu des luttes que nous traversons.

les lettres où M. de Ladoue expose son projet (1). Nous ne saurions trop en recommander la lecture aux Associés de la Ligue. Ils y trouveront de précieux éléments pour combiner ailleurs des moyens d'action analogues.

On n'a pas oublié l'article donné, il y a trois mois, par la *Civiltà Cattolica*, sur les associations catholiques (2). A la même époque, le R. P. Ramière prononçait, dans la cathédrale de Rodez, un discours sur le même sujet, qui a été publié (3). Nous avons su que d'autres discours du même genre avaient été prononcés ailleurs.

Dans le même temps, le Saint-Père corroborait de sa suprême autorité la doctrine exposée par l'éminente revue romaine et prêchée dans plusieurs cathédrales de France. Il recommandait l'union, comme le grand besoin et le grand devoir des catholiques dans le moment présent (4).

Aussi nous a-t-on déjà priés de provoquer, en France, des réunions générales où seraient invités les membres de la Ligue catholique, pour se concerter et s'entendre sur les moyens de rendre plus efficaces leurs efforts communs.

Mais nous croyons qu'auparavant il importe d'organiser des centres locaux d'action et de correspondance : ces centres grouperont plus aisément les volontés et les esprits, faciliteront l'échange des idées et des lumières, en les réunissant d'abord sur un terrain moins étendu, et en leur offrant un horizon moins vague. Dans la suite, quand les centres locaux auront groupé autour d'eux un certain nombre d'Associés, ils pourront, soit par des correspondances, soit par des délégués, se mettre en rapport

(1) *Le Conservateur*, publié à Auch. Voir les numéros 276, 285, 291, 292, 293, 294, 295, 298. — Avril et mai.

(2) Livraison de mars 1871.

(3) *Le Messager du Cœur de Jésus*, juin 1871, Toulouse.

(4) Les correspondances envoyées de Rome ont relaté l'imposante manifestation religieuse organisée, dans l'Eglise de *la Minerve*, par la *Société des intérêts catholiques*. Cette Association romaine avait voulu célébrer un *triduum* de prières pour la France, qui lui garde une profonde reconnaissance.

avec les autres centres de la Ligue et se rattacher à l'œuvre commune.

Les moyens d'action pourront varier avec les lieux et les circonstances : c'est ainsi qu'on nous a signalé l'heureuse idée conçue par quelques Associés d'une même ville de prendre des engagements destinés à amener les meilleurs résultats, tels que : — Ne jamais favoriser la violation du dimanche ; — ne plus acheter les journaux anti-catholiques (ce que font trop de chrétiens, au point de favoriser, à leur insu, l'existence et la diffusion des tisons les plus incendiaires et des plus actifs dissolvants de la société) ; — cesser les abonnements aux périodiques qui combattent l'Eglise ; — seconder, par l'influence, les dons ou la prière, les œuvres qui poursuivent la reconstruction de la société sur ses vrais principes, etc., etc.

Dans un autre centre, plus riche en ressources intellectuelles, les Associés se proposent d'étudier les grandes questions sociales pour les mettre à la portée du plus grand nombre. Chacun se charge d'une ou de plusieurs questions, afin d'en examiner attentivement toutes les faces, et de coopérer, pour sa part, à jeter la lumière sur les problèmes dont la vérité catholique peut seule donner la solution (1).

Ailleurs, des travaux se font en prévision d'une Université catholique, et l'on se prépare, par de sérieuses études, à occuper dignement les chaires diverses de l'Enseignement supérieur.

Quelques-uns reportent leur zèle, leur expérience et leur activité sur les sociétés coopératives, sur les associations ouvrières et sur la sanctification de l'industrie.

Il y a donc un mouvement incontestable, et des efforts généreux sont tentés de toutes parts ; mais cela ne suffit pas. Il faut une organisation plus précise, plus étendue et plus puissante.

III.

Retournons contre nos ennemis les armes qui leur ont si bien réussi ; que les catholiques se rendent compte des forces dont

(1) Plusieurs journaux des départements ont abordé et traité avec soin, depuis quelques mois, des questions du plus haut intérêt.

ils disposeraient, s'ils recouraient activement, énergiquement, à cette organisation qui a rendu l'*Internationale* si puissante pour le mal. Le livre remarquable et trop peu lu de M. Testut (1), sur lequel nous comptons revenir, nous fournit à ce sujet un grand et douloureux enseignement, qu'il ne faut pas négliger. La pensée fondamentale des programmes lancés par cette société n'était-elle pas celle-ci : *Le groupement des sociétés de résistance formera la Commune de l'avenir* (2)... — « Nous voulons montrer que l'*Internationale* offre déjà le type de la société à venir, et que ses diverses institutions, avec les modifications voulues, formeront l'ordre social futur... *Que, dans chaque commune, il s'établisse une section de l'Internationale, et la société nouvelle sera formée, et l'ancienne s'écroulera d'un souffle* (3) ».

Or, *les sections* poursuivent leur travail souterrain ; les sections parisiennes et les sections suisses ne sont pas dissoutes (4). A la *Ligue Internationale*, opposons sans retard la *Ligue Catholique !* Qu'une sainte fédération nous unisse pour le bien ; que les catholiques forment, contre les sections et les loges secrètes ou publiques de l'impiété, des comités et des coalitions pour le triomphe de la bonne cause. L'Europe menacée, la société chrétienne tout entière réclament une croisade ardente, organisée, généreuse, pour échapper aux étreintes de la ligue du mal.

Loin de nous toute illusion funeste : malgré le coup qui vient de la frapper, la Révolution est encore debout !

Qu'on nous permette de répéter ici ce qu'une feuille de province disait naguère, en usant d'une grande bienveillance à l'égard des rédacteurs de la *Revue* :

(1) *L'Association des Travailleurs,* par Oscar Testut, avocat.—Lyon, chez Vingtrinier.

(2) Congrès de l'*Internationale,* tenu à Bâle en 1869.

(3) *Internationale* du 28 février 1869, journal belge ; article reproduit par les principaux journaux de l'association.

(4) *Gazette du Midi,* 14 juin 1871. Ne viennent-elles pas d'accepter la responsabilité des crimes horribles de la Commune de Paris? (Voir *la Décentralisation* du 31 mai).

« Nous recevons de Nimes une bonne nouvelle : il y a, dans le département du Gard, des hommes d'énergie qui supporteraient mal de demeurer inactifs en présence des douleurs du pays ; ils se sont unis et ils adressent à tous les Français l'invitation de former avec eux une Ligue pour la défense de tous les grands intérêts chrétiens.

« Il faut applaudir à cette initiative ; elle montre que le sentiment patriotique n'est pas encore éteint parmi nous. Et maintenant que le mouvement est donné, beaucoup d'autres départements, espérons-le, seront heureux de l'accepter » (1).

Nous comprenons et nous accueillons volontiers la restriction que fait ensuite le même journal :

« Cependant, l'appel parti de Nimes n'est pas tout-à-fait celui que nous enverrons à nos lecteurs : trop général, il court risque d'être impuissant. Essayons d'abord, dans le département, la coalition proposée. Dans ces limites, on se connaît mieux, la similitude des intérêts peut plus aisément amener l'entente, et il sera, en toute circonstance, facile de s'assembler. Ces ligues locales, d'ailleurs, une fois organisées, rien n'empêchera qu'elles n'aient des rapports mutuels, et qu'elles n'envoient leurs délégués à Nimes ou ailleurs, pour y arrêter un programme et y concerter des efforts communs. Mais c'est à créer le comité départemental qu'il est nécessaire de s'employer avant tout ».

Entrant enfin dans des indications tout à fait pratiques, la même feuille ajoute :

« Nous nous permettons, en conséquence, d'inviter tous nos compatriotes Landais, qui acceptent ces idées et qui consentiraient à se réunir pendant ce mois de juin, à nous envoyer leur adhésion : chacun d'eux pourrait en même temps désigner la ville où il lui paraîtrait convenable de tenir l'assemblée ; et la localité qui aurait ainsi obtenu le plus de suffrages serait choisie ; *le Patriote catholique* indiquerait de plus, le moment venu, quel est le nombre des adhérents, et, s'inspi-

(1) *Le Patriote catholique*, de Mont-de-Marsan, Art. intitulé : *La Ligue*. — Voir les nos du 31 mai et du 7 juin 1871.

rant des vœux qui pourraient également être exprimés à cet égard, fixerait le jour de la réunion ».

« Encore une fois, dirons-nous avec *le Patriote catholique*, nous supplions les honnêtes gens de renoncer à leur trop commode inertie ».

Que chacun s'agite dans sa sphère ; le groupe ne sera, à son début, formé que de trois ou quatre Associés peut-être, mais l'idée qui aura présidé à la formation de ce groupe sera douée d'une fécondité proportionnée à la résistance et aux difficultés qu'elle rencontrera au sein de notre décadence. Qu'on poursuivo cette idée, qu'on l'étudie, qu'on l'applique sous une forme ou sous une autre, mais avec persévérance, et on sera bientôt étonné des fruits heureux qu'elle produira.

On nous écrivait naguère : « J'ai l'honneur de vous envoyer mon adhésion à la *Ligue catholique pour la défense de l'Eglise*. Après avoir lu et *médité* le programme tracé par le R. P. Picard, dans le 1er numéro de la *Revue de l'Enseignement chrétien*, il me semble que cette œuvre est l'œuvre par excellence de notre temps ; le moment est venu, en effet, pour les catholiques, de revendiquer hautement les droits de Dieu et de la sainte Eglise, Mère et Maîtresse des sociétés. Se résigner à l'ostracisme est un crime, lorsqu'on a la force en mains pour se défendre et qu'on emporterait dans son exil la vérité. Avertis par la triste expérience de ces dernières années, il nous est permis moins que jamais de mériter le reproche de Notre-Seigneur Jésus-Christ : Les fils du siècle sont plus avisés dans leurs affaires que les enfants de la lumière » (1).

D'ailleurs, l'hésitation n'est plus permise, et il faut désormais répéter, avec la *Correspondance de Genève* : « Pourquoi donc se faire illusion ? Ou l'on reconnaîtra que le devoir de tous les hommes de bien est de former contre la Révolution une

(1) Lettre d'adhésion à la Ligue. — Les adhésions à la Ligue et tous les documents qui la concernent : informations sur les nouveaux comités, demandes sur les questions à l'étude, etc.... peuvent être adressés soit au R. P. Picard, rue François Ier, 8, à Paris, soit à la rédaction de la *Revue de l'Enseignement chrétien*, à l'Assomption, Nimes.

ligue immense, de se donner tous la main pour écraser le monstre méridional conçu par Mazzini, créé par Napoléon III, ou l'avenir prochain de l'Italie et de l'Europe entière se résumera en ces deux mots : le règne du pétrole, c'est-à-dire du crime effréné, des égorgements et de l'incendie » (1).

Puissent les sinistres pressentiments qui pèsent sur nos âmes, et qui nous font redouter pour Rome une nouvelle explosion de la rage révolutionnaire, ne pas nous faire comprendre, d'une manière plus terrible encore que les événements de Paris, la nécessité de développer au plus tôt la *Ligue catholique !* Pie IX, captif de la Révolution, au Vatican, est l'ôtage du monde entier. Pourquoi ? Parce que les catholiques ont trop attendu pour s'entendre et pour se liguer contre la Bête monstrueuse dont parle S. Jean. Mais, nul n'en ignore, avec Pie IX, c'est la liberté, c'est la propriété, c'est la paix universelle, que la Révolution en fureur retient dans une étreinte menaçante ; et, en dépit des habiletés politiques ou de la force matérielle, cette œuvre de haine persisterait longtemps, si longtemps encore elle pouvait compter sur nos retards et sur notre inaction.

Emmanuel Bailly,
des Augustins de l'Assomption.

CHRONIQUE.

—

La part de l'Enseignement libre dans les victimes de la Commune. — Elle a été belle assurément ; deux établissements tenus par des congrégations religieuses, les Jésuites de la rue des Postes et les Dominicains d'Arcueil ont fourni treize martyrs. Loin de nous en plaindre, nous en bénissons Dieu : il connaît le prix du sang ; mais il nous sera bien permis de remarquer que le génie satanique de la Révolution ne se trompe jamais, lorsqu'il s'agit pour lui de discerner entre ses ennemis et ses amis.

Parmi les noms de ces nobles victimes, il en est deux, ceux du P. *Olivaint* et du P. *Allard,* qui nous attirent tout particulièrement ; et nous ne pouvons les écrire ici, sans qu'ils nous rappellent un triste et cher souvenir, celui de

(1) *Correspondance de Genève,* n° 88, 13 juin 1871.

Jules Monnier, l'un des meilleurs et des plus dévoués collaborateurs de la *Revue de l'Enseignement chrétien,* de 1851 à 1856. J. Monnier avait connu Olivaint à l'Ecole normale, et tous deux avaient, de bonne heure et presque en même temps, abandonné l'Université, où leur foi se trouvait mal à l'aise, pour mettre leur savoir et leur devoûment au service de l'Enseignement libre, l'un dans les rangs de la Société de Jésus, l'autre dans la maison de l'Assomption, fondée à Nimes en 1844.

Quant au P. Allard, bien des personnes peuvent avoir gardé son souvenir à Nimes. C'était, il y a trente ans, ce qu'on appelait alors un « beau commis-voyageur ». La grâce le toucha. Il fut mis en rapport avec J. Monnier ; celui-ci, par l'ardeur de sa foi, par la flamme de sa parole, eut bientôt mûri cette conversion. Et l'ex-commis-voyageur devint, en quelques années, un saint religieux. La Commune devait en faire un généreux martyr. « Vous avez soif de sang, dit-il aux bourreaux, buvez le mien » ; et ce disant, il découvrit sa poitrine.

Sous les mêmes balles, tombèrent, outre Mgr Darboy et le président Bonjean, les PP. *Clerc* et *Ducoudray.* — Le P. Alexis Clerc était lieutenant de vaisseau et décoré de la Légion d'honneur avant de se faire Jésuite. Il professait les mathématiques. — Le P. Ducoudray, depuis six ans supérieur de l'école Sainte-Geneviève (ancienne rue des Postes), avait su se faire aimer de cette jeunesse ordinairement si fière qui se prépare aux grandes écoles du gouvernement. C'était, dit-on, le modèle accompli du supérieur. Il est mort à quarante-huit ans. — Deux autres Jésuites, les PP. *Caubert* et *de Bengy* ont encore été fusillés par les bandits de la Commune.

Passons à une autre tuerie. Le 19 mai, vingt-quatre personnes appartenant au collége dominicain d'Arcueil sont emprisonnées par les fédérés des 101e et 120e bataillons. Le 25 mai, douze d'entre elles sont successivement fusillées. Sur ces douze victimes, sept faisaient partie du personnel enseignant : le P. *Captier,* supérieur, les PP. *Cothereau, Bourard, Delhorme, Châteigneraie,* et deux professeurs laïcs : MM. *Volant* et *Gauquelin.*

En somme, treize membres de l'enseignement libre sur soixante-quatre ôtages fusillés.

Les vraies causes du désastre. — M. l'abbé A. Maunoury, l'un des hommes qui, depuis vingt-cinq ans, ont fait le plus d'honneur à l'enseignement chrétien, publie, dans la *Semaine catholique du diocèse de Séez,* un remarquable article sur les causes qui ont amené les désastres dont Paris vient d'être l'agent, le témoin et la victime. Il en signale trois principales : la Presse impie, l'Ecole impie, le travail impie du dimanche. Nous voudrions pouvoir citer ici cet article tout entier. Faute d'espace, nous nous bornons à reproduire le passage relatif à *l'Ecole impie :*

« La deuxième cause est l'Ecole. J'entends celle de l'Etat, l'Etat lui-même enseignant dans les colléges, les lycées, les facultés. Car, en France, l'Etat n'est ni catholique, ni protestant, ni chrétien, ni juif, ni musulman ; il n'a pas même l'honneur d'être païen. L'Etat ne sait pas s'il y a un Dieu, ni si les individus qu'il régente ont des âmes. En conséquence, l'Etat fait des règlements et des lois dont toute la sanction est le gendarme.

« Cependant l'Etat, privé de tout principe sur lequel il puisse appuyer ses lois et sa morale, se fait instituteur ; il se charge d'élever la jeunesse ! En vertu du proverbe connu, *tel maître, tel disciple,* il la forme à son image. Les hommes que l'Etat charge de nourrir, de régenter, d'instruire les enfants des catholiques, ne leur parlent ni de Dieu, ni de leur âme, ni d'une autre vie. Eux-mêmes ne savent rien de ces questions ; ou, si l'un affirme, l'autre nie ; si l'un prie un Etre suprême et va à la messe, l'autre s'en moque. « Jésus est un Dieu » dit l'aumônier. « Jésus est un philosophe », dit une forte tête algébrique. Et ainsi du reste.

« Un collége universitaire est une vraie Babel où se heurtent le pour et le contre. Comment la foi d'un adolescent, combattue, raillée, cahotée ainsi pendant une dizaine d'années, pourrait-elle se conserver dans un pareil lieu? Le jeune homme sort de là bachelier, mais ignorant si la religion chrétienne est vraie ou fausse. Le doute, l'incrédulité, tel est le produit de l'Université. Or, c'est à Paris qu'est le centre de l'enseignement universitaire. C'est des chaires de Paris que les doctrines les plus désolantes se répandent dans toute la province. Une cohue de maîtres libertins, rationalistes, libres-penseurs, blasphémateurs, déistes, athées, matérialistes, siégeant à Paris dans les établissements de l'Etat, dispense à l'élite de la jeunesse française l'enseignement des lettres et des sciences, fixe les programmes des études, compose et impose les livres, examine les candidats, confère les grades et ouvre les carrières. Voilà l'Ecole où se sont formés les sauvages de la Commune, ceux qui ont dit : « Nous tenons Paris ; nous le garderons ou nous le brûlerons ». Il y a seulement quelques semaines, plusieurs de ces jeunes scélérats, devenus tyrans, étaient assis sur les bancs de l'Ecole, et leurs maîtres impies versaient l'athéisme dans leurs cervelles. Aujourd'hui, ces écoliers versent le pétrole ».

L'Université de l'Etat, c'est le Communisme. — Nous constatons avec bonheur que les idées de décentralisation de l'enseignement font leur chemin. Nous lisons, dans un important journal de Lyon, qui devait être amené logiquement à traiter cette question, puisqu'il a pour titre : *la Décentralisation*, un article de M. Félix de Sarcus, de Dijon, dont nous détacherons les lignes suivantes :

« Que de *conservateurs* se déclarent opposés à la liberté de l'enseignement et partisans du monopole de l'Etat, sans se douter que, par peur du spectre

clérical, qu'on a fait miroiter à leurs yeux, ils font, à leur insu, profession de théories communistes au premier chef ! Eux pour qui les idées communistes sont un si terrible épouvantail, ils en acceptent inconsciemment les principes, en les exagérant même ; car ils vont plus loin que les communistes eux-mêmes.

« Ainsi que le disait, il y a trente ans, un écrivain chrétien : « Qu'est-ce au fond que le Communisme? C'est l'Etat maître absolu des propriétés à condition de les exploiter au profit de tous. Il en organise la gestion, il en distribue la jouissance, il en partage les produits, comme il l'entend. Sans doute il y a des règles, c'est-à-dire des lois, qui dirigent et limitent son action ; mais ces lois, c'est lui qui les fait ou les provoque, c'est lui surtout qui en détermine l'application. Les individus reçoivent et obéissent, l'Etat possède et commande. Voilà la situation sommaire ».

« Qu'est-ce, maintenant, que le monopole de l'éducation par l'Etat ?

« C'est l'Etat maître absolu des idées, à la condition de les enseigner au profit de tous. Il en organise l'étude, il en distribue la propagation, il en partage les lumières selon son gré, ou sa conviction, ou son caprice. C'est lui qui règle les méthodes d'enseignement, fixe les matières, désigne les livres, impose les maîtres, imprime la direction.

« Il n'y a de science ayant cours que la sienne ; celle qui ne vient pas de lui est sans valeur légale ; c'est une science de contrebande, qu'on arrête aux portes des honneurs et des emplois publics.

« Il n'y a de morale que la sienne ; car tous doivent la subir sous peine de rester ilotes, c'est-à-dire hors la fortune, hors la civilisation, hors la loi.

« L'Etat propriétaire des biens, dispensateur souverain de la vie matérielle, maître des corps : voilà le *Communisme*.

« L'Etat propriétaire des idées, dipensateur souverain de la vie morale, maître des âmes : voilà le *Monopole de l'éducation officielle*.

« L'analogie ou plutôt la similitude n'est-elle pas frappante ? »

L'Enseignement universitaire jugé par un de ses élèves. — Nous extrayons d'un article de *la France catholique*, feuille hebdomadaire de Lyon, les lignes suivantes : — « Il nous en coûte de réveiller ce passé universitaire qui a accumulé tant de ruines dans notre âme, et nous rappelle de si lamentables souvenirs ! Maudit soit cet enseignement pestilentiel, qui ôte à l'enfant ses croyances les plus fondamentales, *et même la foi en Dieu*, pour le livrer au sceptisme et à ses passions ! Oui, malgré quelques personnalités exceptionnelles dans le corps professoral, *l'enseignement universitaire n'est qu'une vaste école d'impiété et d'immoralité ;* voyez les enquêtes qui ont précédé la loi sur l'enseignement en 1850. Là, toutes les sciences apportent leur tribut d'objections et d'insultes contre la religion, et le maître ne laisse échapper

aucune occasion d'ébranler la foi de ses jeunes auditeurs, et de vilipender le clergé, et de se rire des mystères. Oh! si les objections scientifiques étaient étudiées de bonne foi par des élèves assez instruits pour en comprendre la portée et la réfutation, nous ne pourrions nous plaindre; mais il n'en est rien. L'objection est présentée dans toute sa force, sans ombre de réfutation; le fait est revêtu des couleurs les plus odieuses, la haine remplace l'impartialité, et cette prétendue science n'essaie même pas de se contrôler elle-même. Du haut de sa chaire, elle parle à une jeunesse déjà prévenue et avide de *prétextes* contre une religion qui la gêne. — Le professeur soutient le gouvernement qui le paie, mais il jette l'insulte à ceux qui l'ont précédé, et vante les révolutions qui les ont renversés. L'adolescent ne voit partout que le triomphe de la force et la défaite des principes; il remarque que le gouvernement actuel ne consulte que ses intérêts, et il se promet bien, lui aussi, de faire de son intérêt la règle suprême de sa vie.

« Que dire des mœurs! Il est répugnant de remuer la fange, mais nous tâcherons de nous faire comprendre. — Nous avons vu les choses de près : eh bien! nous serions étonné qu'*un seul jeune homme* sortît de ces écoles sans avoir foulé aux pieds la pudeur de ses premières années. L'enfant, qui n'est plus retenu par la crainte de Dieu, doit *nécessairement* savourer avec avidité les plaisirs faciles dont ses camarades lui ont donné le secret, quelques jours après son entrée. Plus tard, il continuera à chercher la jouissance dans la débauche et le vice; et, si son corps ne tombe pas de bonne heure en pourriture, il brisera le cœur d'une épouse, et ne transmettra à ses héritiers que la langueur et la mort. Si sombres qu'en soient les couleurs, ce tableau (nous le répétons) n'est malheureusement pas exagéré.

Le bilan *réel* de l'enseignement universitaire se résume donc ainsi, à notre sens : — 1° Instruction médiocre (en général); — 2° Education nulle; — 3° Impiété et immoralité; — 4° Mépris de toute autorité ».

A Rome, on quitte l'Université des Subalpins pour rester fidèle à sa foi. — De toutes les démonstrations catholiques qui se succèdent à Rome sans interruption, aucune n'a été plus touchante que celle des étudiants de la Sapience. « Je ne vous parlerai (dit un correspondant) de leur audience auprès du Saint-Père que pour citer une phrase adressée par Sa Sainteté à ces braves jeunes gens, qui ont quitté l'Université pour rester fidèles à leur foi : « Ne vous « mettez pas en peine pour cette année, qui ne sera pas perdue. Votre Pape « pensera à vous, ou par lui-même ou d'autre manière; il saura vous faire « tirer profit des études que vous avez faites jusqu'à présent ». Le Pape, dont vous connaissez la constante sollicitude pour la jeunesse, a été vivement touché de la démonstration des étudiants. — La décision, prise par le Municipe, de refuser des secours aux indigents qui n'enverraient pas leurs enfants aux

écoles communales, me semble être un simple prétexte pour cacher le vide absolu des caisses. Cette mesure n'aura d'ailleurs aucun effet : les pauvres n'enverront pas leurs enfants aux écoles athées.

Théologie mise à l'index par un conseil municipal. — Veut-on savoir comment en Suisse on respecte la liberté? Mgr l'évêque de Soleure entend que la *Théologie morale* du P. Gury soit suivie dans son séminaire; mais le conseil municipal, qui l'a mise à son *index*, refuse, pour ce fait, le subside qu'il avait coutume d'allouer à cet établissement.

L'Enseignement primaire en Alsace sous les Prussiens. — Pour se faire une idée de la liberté dont jouit l'enseignement primaire en Alsace sous l'administration paternelle de M. de Bismark et de ses agents, qu'on lise les détails suivants, qui nous sont donnés par une correspondance des *Frontières de la Lorraine allemande*. — « L'enseignement de la langue allemande est partout obligatoire, dans les salles d'asile comme dans les autres classes. Le français n'est plus que toléré dans toutes les localités entièrement françaises, et on ne s'en servira plus que pendant quatre heures par semaine. On affirme que, avant la guerre de 1870, M. de Bismark avait le projet bien arrêté de dissoudre toutes les congrégations religieuses existant en Prusse.

« Il vient de se passer un fait qui a occasionné la plus pénible impression dans toute la Lorraine et l'Alsace, et qui donne la mesure de ce que peuvent attendre de la Prusse les catholiques de ce pays.

« Il y a en Alsace (département du Bas-Rhin, arrondissement de Schlestadt) un chef-lieu de canton nommé *Rosheim*, qui compte près de quatre mille habitants. L'instituteur donna sa démission. Aussitôt le conseil municipal prit une délibération motivée pour remplacer cet instituteur par des Frères : 14 voix se prononcèrent pour les Frères, 6 contre. Les *six* envoyèrent aussitôt, contre le vote des *quatorze*, une pétition portant 150 signatures, à M. de Luxbourg, préfet de Strasbourg. De leur côté, les *quatorze* firent parvenir à ce même M. de Luxbourg une pétition portant 584 signatures, priant ce « digne magistrat » d'approuver le vote de la majorité et le vœu de la commune. La réponse ne se fit pas attendre. M. de Luxbourg prit en considération le vœu de la *minorité* (de 6 contre 14 membres du conseil, de 130 contre 584 habitants); et, malgré le désir des pères de famille, installa un instituteur laïc. Pour motiver sa décision, il nous fait savoir que, « nous trouvant « en ce moment à une époque de transition, où l'on préparait les réformes « les plus significatives dans l'enseignement, on ne devait confier un poste « aussi important (que celui de Rosheim) qu'à un homme qui avait reçu son « éducation dans les établissements de l'Etat, *qui ne serait pas lié par d'autres engagements, mais uniquement par les engagements contractés envers « l'Etat* ». — Comme on le voit, cette réponse ne fait que condenser les

griefs stupides élevés d'ordinaire contre les ordres religieux. C'est du *protestant*, du *Duruy*, ou mieux de la *franc-maçonnerie*. Catholiques alsaciens, vous qui fournissez tant de religieux et de religieuses, vous voilà avertis; debout ! Français hier encore, de cœur toujours, s'il le faut, appelez-en à une autorité plus haute; car on commence déjà à mettre les religieux au ban de l'empire. — Il est inutile de dire que cette décision a profondément affligé les catholiques de l'Alsace et de la Lorraine. On y voit un symptôme, et il n'est pas fait, en dépit des paroles de M. de Bismark, pour nous attacher aux conquérants dont nous subissons le joug odieux ».

L'Université de Nancy. — Dans la séance du 27 mai de l'Assemblée nationale, une trentaine de députés, appartenant la plupart aux départements de l'Est, ont déposé une proposition de loi relative à la constitution d'une *Université* dans la ville de Nancy. Nous avons lu ce projet avec le plus vif intérêt. Ce n'est pas encore là une *université libre*, comme nous espérons qu'il en surgira bientôt, mais c'est du moins une *université provinciale*, jouissant, sur certains points, de quelque autonomie. Ainsi : — 1° Chaque faculté élirait son doyen dans son sein pour 3 ans; — 2° Les professeurs titulaires de chaque faculté seraient nommés par celle-ci; — 3° Le cours d'un professeur pourra être suspendu par la faculté à laquelle il appartient, quand il ne donnera pas l'enseignement dont il sera chargé, ou quand ses leçons mettront en danger l'ordre public ou les bonnes mœurs; — 4° Chaque faculté désignera les chargés de cours parmi les docteurs n'étant pas dans un cas d'incapacité prévu par la loi; — 5° Chaque faculté s'administrera elle-même et nommera à tous les emplois d'administration intérieure, sauf à celui de comptable, dont la nomination est réservée au ministre, etc.

L'espace nous manque pour étudier, comme elles le mériteraient, les diverses parties de ce projet de loi; mais nous aurons à y revenir plus d'une fois, et notamment lorsqu'il sera mis en discussion. Nous le répétons, ce n'est pas encore la liberté, puisque nous y voyons toujours la main de l'Etat sur l'instruction supérieure; mais le poids de cette main s'est singulièrement allégé, et une certaine part a été faite à l'indépendance professorale.

La situation financière des lycées de Paris. — Tous ceux qui s'intéressent à la liberté de l'enseignement, et qui voient, dans l'éducation universitaire, la principale (nous allions dire l'unique) cause de nos désastres, ne savent peut-être pas assez que, pour subventionner un enseignement secondaire impie ou irréligieux, la France, nation catholique, sacrifie chaque année la somme assez ronde de 2,500,000 fr. Qu'on lise, pour s'édifier à ce sujet, un article du *Journal Officiel* (16 juin, p. 1578). Ces lamentations sur la situation financière actuelle des lycées de Paris, écrites sur le ton larmoyant et dans la couleur terne qui sont le cachet spécial de l'éloquence de M. J. Simon, sont évidemment sorties des bureaux de son ministère et dues à la

plume de quelque employé jaloux de singer la manière du maître. Elles en disent plus sur les misères et les dangers du monopole que nous ne pourrions le faire nous-mêmes. Cet exposé officiel, qui a pour but de préparer l'opinion publique à de nouveaux sacrifices pécuniaires en faveur des lycées, nous apprend que, « dans l'année scholaire 1870-71, les seuls lycées de Paris auront absorbé, sur les 2,500,000 fr. qui doivent subvenir à tous les lycées de France, la somme énorme de 957,500 fr., c'est-à-dire plus du tiers. Or, les lycées de province, dont les lycées de Paris réduisent ainsi la part de subvention, sont eux-mêmes *très-malheureux;* partout le nombre des élèves diminue ; dans les départements occupés par les Prussiens, dans ceux que la guerre a ravagés, beaucoup d'établissements sont détruits de fond en comble. C'est à peine si, *en doublant le crédit,* on aurait assez d'argent pour tout réparer et tout réorganiser ». — C'est à la France de voir si elle est disposée à *doubler ce crédit* de 2,500,000 fr. pour permettre aux collaborateurs de M. J. Simon de continuer à distribuer aux jeunes générations, desquelles on attend le relèvement de la patrie, l'enseignement sceptique et athée dont les funestes conséquences ont voué la première nation du monde chrétien aux humiliations de la défaite et l'ont livrée en proie aux gouvernements d'aventure.

La liberté de l'enseignement à Rome. — Là, comme à Paris, la Révolution est déchaînée ; et la liberté de l'enseignement est, comme tout le reste, en proie aux bandits. — Les élèves d'une école tenue par des ecclésiastiques se voyaient insultés, chaque soir, par ceux du *lycée royal.* Ces rixes ont abouti à l'assassinat, par ces derniers, de l'un des écoliers d'une maison chrétienne. — Un prêtre, qui conduisait à la promenade une division d'enfants de l'hospice des orphelins, a été assailli, le dimanche 21 mai, et blessé grièvement au bras, en plein Forum.

Une université de femmes. — Voilà M. Duruy distancé, en fait d'intentions *libérales* à l'égard du sexe féminin, par le czar de toutes les Russies. — On écrit de Moscou à la *Gazette de la Baltique :* « Le gouvernement russe a donné le consentement nécessaire à la création d'une université pour le sexe féminin. Non-seulement les demoiselles, mais aussi les veuves et femmes mariées ayant une instruction scientifique préparatoire suffisante, sont autorisées à suivre les cours de cet établissement. En premier lieu on n'ouvrira qu'une faculté historico-philologique, ayant pour mission d'achever l'éducation des femmes par l'instruction supérieure. D'autres facultés seront créées plus tard ». E. M.

Le rédacteur en chef,

L. ALLEMAND.

Nîmes, Lafare et Vve Attenoux, place de la Couronne, 1